

**can-am**<sup>MC</sup>



**2009**

**Guide du  
conducteur**

Comprenant  
**Informations de sécurité,  
renseignements sur le véhicule  
et l'entretien**

**DS 450**<sup>MC</sup>

**DS 450**<sup>MC</sup> **X**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.  
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans.  
Toujours laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 7 0 1 3 6 9



## AVERTISSEMENT

**LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE.** Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manoeuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements de ce guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.

## AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

## AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut être supérieur à celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am<sup>MC</sup>

DS 450<sup>MC</sup>

ROTAX<sup>®</sup>

XP-S<sup>MC</sup>

# AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau quad Can-Am<sup>MC</sup>. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre véhicule vous satisfaisait pleinement.

## S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Conservez le présent Guide du conducteur dans le véhicule; vous pourrez ainsi vous y référer pour obtenir des renseignements relatifs à l'entretien, au diagnostic des pannes et à la formation de tiers.

## Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

### **AVERTISSEMENT**

**Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.**

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

 **AVIS** Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

## À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site [www.guidesconducteur.brp.com](http://www.guidesconducteur.brp.com).

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration

continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* devraient être dans le véhicule au moment de la vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>1</b>
S'instruire avant de partir .....	1
Information concernant la sécurité .....	1
À propos de ce guide du conducteur .....	1

## **INFORMATIONS DE SÉCURITÉ**

<b>PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL</b> .....	<b>8</b>
Empoisonnement au monoxyde de carbone .....	8
Incendies et autres dangers associés à l'essence .....	8
Brûlures sur les composants chauds .....	9
Accessoires et modifications .....	9

<b>MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ</b> .....	<b>10</b>
Communauté européenne .....	12

<b>AVERTISSEMENTS D'UTILISATION</b> .....	<b>13</b>
---	-----------

<b>CONDUITE DU VÉHICULE</b> .....	<b>38</b>
Inspection de préutilisation.....	39
Vêtements.....	40
Transport de charges.....	41
Conduite récréative .....	42
Environnement.....	42
Limites de conception .....	43
Utilisation hors route.....	43
Précautions générales et mesures de sécurité.....	43
Techniques de conduite .....	45

<b>ÉTIQUETTE MOBILE</b> .....	<b>51</b>
-------------------------------	-----------

<b>ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE</b> .....	<b>52</b>
---	-----------

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE**

<b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT</b> .....	<b>56</b>
1) Manette d'accélérateur .....	58
2) Manette de frein avant.....	58
3) Levier d'embrayage .....	59
4) Levier de frein de stationnement .....	59
5) Commutateur de phares.....	60
6) Interrupteur de clignotants .....	61
7) Interrupteur d'arrêt du moteur .....	61
8) Bouton du klaxon .....	61
9) Bouton de feux de détresse .....	62
10) Bouton de démarrage .....	62

<b>COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT (suite)</b>	
11) Indicateur multifonctionnel .....	63
12) Interrupteur d'allumage .....	65
13) Voyants .....	66
14) Sélecteur de vitesse .....	66
15) Trousse d'outils .....	66
16) Loquet de siège .....	66
17) Pédale de frein .....	67
18) Dispositif antivol .....	68
<b>CARBURANT .....</b>	<b>69</b>
Carburant recommandé .....	69
Ravitaillement en essence .....	69
<b>CONSIGNES D'UTILISATION .....</b>	<b>70</b>
Utilisation durant la période de rodage .....	70
Démarrage du moteur .....	70
Changer de rapport .....	71
Pour arrêter le moteur .....	72
Entretien d'après-utilisation .....	73
Que faire si le véhicule a capoté .....	73
Que faire si le véhicule est submergé d'eau .....	74
<b>PERSONNALISATION DE LA CONDUITE .....</b>	<b>75</b>
Directives pour les réglages de suspension .....	75
Réglages de la suspension avant .....	75
Réglages de la suspension arrière .....	76
Réglages originaux de la suspension .....	78
<b>TRANSPORT DU VÉHICULE .....</b>	<b>81</b>

## **RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN**

<b>TABLEAU D'ENTRETIEN.....</b>	<b>84</b>
Vidange d'huile et remplacement du filtre après 5 heures.....	89
Inspection après 10 heures .....	89
<b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....</b>	<b>90</b>
Huile à moteur .....	90
Liquide de refroidissement du moteur .....	93
Filtre à air .....	97
Boîtier de filtre à air.....	98
Pare-étincelles du silencieux .....	99
Radiateur.....	100
Sélecteur de vitesse .....	100
Embrayage.....	101
Câble d'accélérateur .....	104

**PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)**

Manette d'accélérateur.....	105
Bougies .....	106
Batterie .....	107
Fusibles .....	108
Feux .....	109
Voyants .....	111
Chaîne d'entraînement .....	112
Glissière de chaîne d'entraînement .....	113
Pignons de la chaîne d'entraînement.....	113
Pneus/roues .....	114
Roulements de roues avant .....	115
Essieu arrière.....	115
Suspensions.....	115
Freins.....	117
Carrosserie .....	119
Châssis.....	119
<b>REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE .....</b>	<b>120</b>

**INFORMATION TECHNIQUE**

<b>IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....</b>	<b>122</b>
Numéro d'identification du véhicule.....	122
Numéro d'identification du moteur .....	122
Étiquette de conformité .....	122
<b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE .....</b>	<b>123</b>
<b>FICHES TECHNIQUES.....</b>	<b>124</b>
<b>TABLEAU DE CONVERSION .....</b>	<b>128</b>

**DIAGNOSTIC DES PANNES**

<b>DIRECTIVES TECHNIQUES .....</b>	<b>130</b>
<b>MESSAGES DE L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL .....</b>	<b>134</b>

**GARANTIE**

<b>GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2009.....</b>	<b>136</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009...</b>	<b>142</b>

<b>GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009.....</b>	<b>147</b>
<b>RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS .....</b>	<b>153</b>
<b>CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE .....</b>	<b>154</b>

# ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

---

# PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

## **Empoisonnement au monoxyde de carbone**

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.

## **Incendies et autres dangers associés à l'essence**

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- Faites le plein d'essence à l'extérieur dans un endroit bien aéré loin de flammes, d'étincelles, de toute personne qui fume et de toute autre source d'allumage.
- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.
- Ne remplissez pas trop le réservoir. Laissez de l'espace pour que l'essence puisse se dilater lorsque la température monte.
- Essuyez toute essence répandue.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner lorsque le bouchon de réservoir est enlevé.
- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

## **Brûlures sur les composants chauds**

Le système d'échappement et le moteur peuvent être chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils aient cessé de fonctionner.

## **Accessoires et modifications**

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître la liste des accessoires offerts.

# MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

## AVERTISSEMENT

**CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.** Ce véhicule se manie différemment des autres, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

## AVERTISSEMENT

**DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT** peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- Lire attentivement le présent Guide du conducteur et tous les avertissements apposés sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites. Regarder attentivement le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire le véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. Suivre une formation. Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- Toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, à moins que ce soit sur de courtes distances, à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors route à un autre.
- Toujours respecter le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique, même s'il s'agit d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- Ne jamais conduire sous l'effet de l'alcool ou de la drogue. Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

## AVERTISSEMENT

- Laisser reposer ses pieds sur les protecteurs plutôt que sur les repose-pieds peut briser les protecteurs. Les pieds ou les jambes de l'utilisateur peuvent entrer en contact avec les roues arrière, ce qui peut entraîner des blessures ou un accident. Ne jamais laisser reposer ses pieds sur les protecteurs de pied.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer le long du flanc d'une pente escarpée.
- Lorsqu'on grimpe une colline, toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advenant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.

## AVERTISSEMENT

- Toujours faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.
- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule, ce qui comprend le poids du conducteur et de tout accessoire ajouté.
- Toujours s'assurer du fonctionnement sécuritaire du véhicule avant de partir en randonnée. Toujours suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce Guide du conducteur.
- Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent Guide du conducteur.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne JAMAIS poser de sièges pour passagers ni utiliser l'espace de chargement pour transporter un passager.

## Communauté européenne

L'avertissement qui suit s'applique seulement aux pays européens où l'utilisation d'un quad sur la voie publique est permise.

## AVERTISSEMENT

### Utilisation sur la voie publique:

- Ce véhicule est conçu pour un usage HORS ROUTE seulement. On peut l'utiliser sur des surfaces asphaltées, mais à condition que ce soit sur de courtes distances, à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors route à un autre.
- Lorsqu'on conduit ce véhicule sur une voie publique, toujours éviter les excès de vitesse et ralentir considérablement avant d'effectuer un virage.
- Le fait d'ignorer cet avertissement peut causer une perte de maîtrise du véhicule, ce qui peut se traduire par des blessures graves.

# AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

## AVERTISSEMENT



V00A0AQ

### **DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrain.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours certifié. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**! AVERTISSEMENT**



V00A01Q

**DANGER POSSIBLE**

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures graves ou le décès.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A02Q

**DANGER POSSIBLE**

Transport d'un passager sur ce véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du véhicule.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.

**! AVERTISSEMENT**



V00A04Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Risques de collision avec un autre véhicule. Les surfaces asphaltées peuvent sérieusement compromettre la maniabilité du véhicule et provoquer une perte de maîtrise.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Si l'utilisation des quad sur la voie publique est permise dans votre région, circulez sur des surfaces asphaltées sur de courtes distances seulement, et uniquement pour vous déplacer d'un sentier hors route à un autre.

Conduisez toujours le véhicule à basse vitesse (ne dépassez jamais 65 km/h) et ralentissez avant d'effectuer un virage.

Respectez toujours le code de la route lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique ou une route.

**! AVERTISSEMENT**

V00A06Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de ce véhicule sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Ce qui suit concerne tous les utilisateurs de quad:

- L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans porter des lunettes de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Il faut également porter:

- Des lunettes de protection ou une visière
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

**! AVERTISSEMENT**



V00A07Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

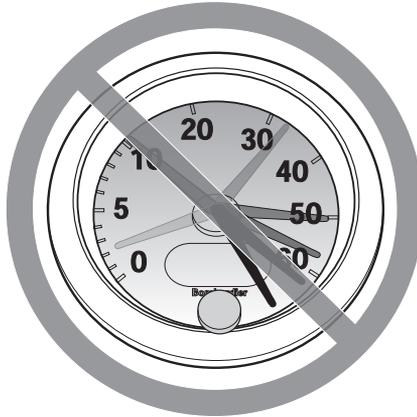
Votre vitesse de réaction peut être réduite.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident ou un décès pourrait en résulter.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.

**! AVERTISSEMENT**

V00A08Q

**DANGER POSSIBLE**

Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience. La vitesse maximale permise pour ce véhicule est de 65 km/h. Toujours ralentir avant d'amorcer un virage.

**! AVERTISSEMENT**



V00A09Q

**DANGER POSSIBLE**

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

 **AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour s'assurer que son fonctionnement est sécuritaire.

Toujours suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

 **AVERTISSEMENT****DANGER POSSIBLE**

Conduire sur des cours d'eau gelés.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Si la glace cédaient sous le poids du véhicule, de graves blessures ou un décès pourraient s'ensuivre.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

**! AVERTISSEMENT**



V00A0BQ

**DANGER POSSIBLE**

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Même si on enlève une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le véhicule ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V00A0CQ

**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.

**! AVERTISSEMENT**



V00A0DQ

**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation de ce véhicule sur ces types de terrains.

Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrains.

**! AVERTISSEMENT**

V00A0EQ

**DANGER POSSIBLE**

Virage inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un renversement.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

**! AVERTISSEMENT**



V00AQQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur des pentes plus prononcées.

**! AVERTISSEMENT**

V00A0FQ

**DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Toujours bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

**! AVERTISSEMENT**



V00A0GQ

**DANGER POSSIBLE**

Méthode de descente inadéquate.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

**REMARQUE:** Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

## AVERTISSEMENT



V00A0HQ

### **DANGER POSSIBLE**

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du véhicule.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

#### ***Lors d'un déplacement à flanc de colline:***

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.

## AVERTISSEMENT



V00A01Q

### **DANGER POSSIBLE**

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escale une pente.

### **CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

### **COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escale une pente.

#### ***Si le véhicule cesse d'avancer:***

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Appliquer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

#### ***Si le véhicule commence à reculer:***

Garder son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement le frein avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté ascendant de la pente ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

**! AVERTISSEMENT**

V00A0JQ

**DANGER POSSIBLE**

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours suivre la méthode indiquée dans ce guide.

**! AVERTISSEMENT**



V00A0KQ

**DANGER POSSIBLE**

Dérapage ou glissement inadéquat.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Pour apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse, s'exercer à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

**! AVERTISSEMENT**

V00A0LQ

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

**! AVERTISSEMENT**



V00A00Q

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident. Les pneus peuvent aussi éclater ou tourner sur leur jante.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer une roue ou un pneu endommagés.

**! AVERTISSEMENT**

V00A0N0

**DANGER POSSIBLE**

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

**! AVERTISSEMENT**



V02A02Q

**DANGER POSSIBLE**

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur ainsi que de tous les autres accessoires et charges.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lorsqu'on transporte une charge. Prévoir une plus grande distance de freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans ce guide lorsqu'il s'agit de transporter une charge.

**⚠ AVERTISSEMENT**

V03M01Q

**DANGER POSSIBLE**

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

**CONSÉQUENCES POSSIBLES**

Des blessures graves ou la mort.

**COMMENT CONTOURNER LE DANGER**

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

**⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

---

# CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en quad, il est impératif de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et le *VIDÉO DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons fortement de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de quad ou à un organisme reconnu pour la formation de conduite de quad.

BRP déconseille aux moins de 16 ans de conduire ce véhicule. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un véhicule de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Les quads ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il faut bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du quad avant de s'aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite varient d'un endroit à l'autre en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec soin. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

Ne présumez jamais qu'un quad peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le quad ou le rendre instable.

Pour éviter ce problème, ralentissez et observez toujours le terrain devant vous. Si le quad tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement du côté opposé au renversement!

## Inspection de préutilisation

### AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection de préutilisation avant chaque randonnée afin de déceler d'éventuels problèmes en utilisation. L'inspection de préutilisation vous permettra de détecter toute usure ou détérioration avant qu'elles ne posent un problème. Régler tout problème décelé afin de réduire le risque de défaillance ou d'accident. Au besoin, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours:

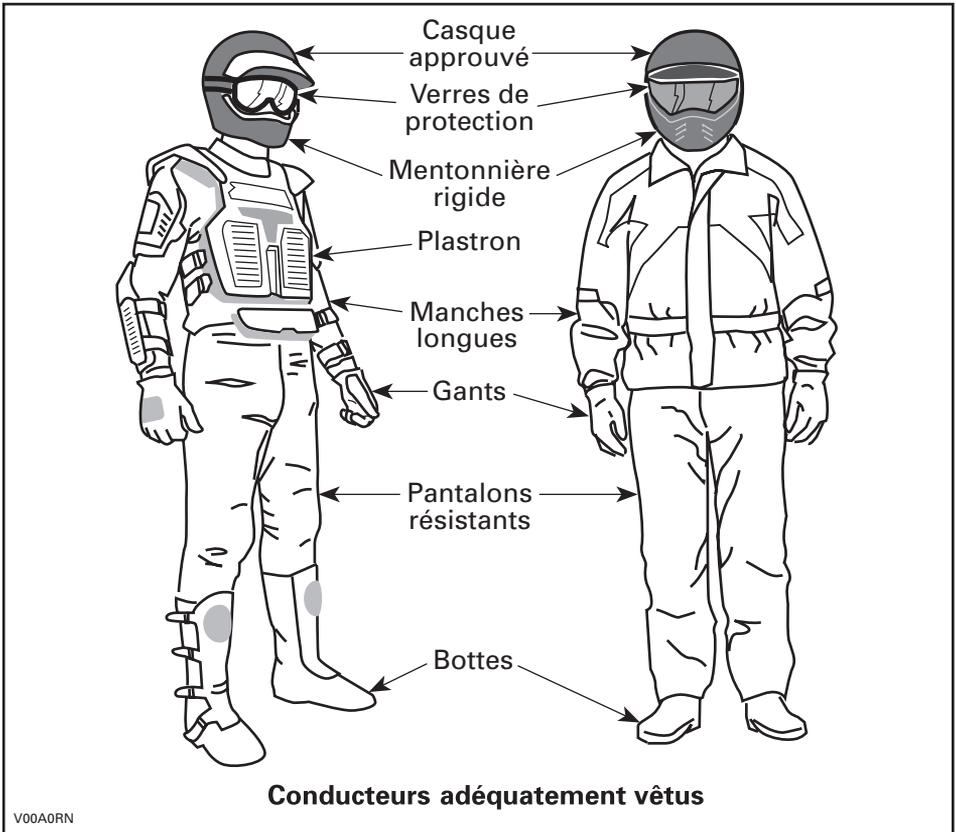
- Déverrouiller le dispositif antivol du véhicule.
- Mettre le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne normalement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur quelques fois pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Elles doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que la position de la manette de frein convient au conducteur.
- Vérifier si tous les raccords de conduit de frein sont solidement fixés et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites.
- Le frein de stationnement serré, actionner le levier d'embrayage. Le levier devrait revenir complètement lorsqu'on le relâche.
- Vérifier la plaque de protection. La remplacer s'il y a lieu.
- Vérifier si l'embrayage est bien réglé.
- S'assurer que la chaîne d'entraînement est bien lubrifiée et réglée.
- S'assurer que les pignons ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier si les attaches de l'essieu arrière sont bien serrées.
- Vérifier le bras oscillant. S'il y a un jeu, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Nettoyer le filtre à air.
- Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du réservoir d'huile présentent des fuites d'huile.
- Nettoyer les phares, les clignotants et le feu arrière.

- S'assurer que le siège est bien fixé. Si ce n'est pas le cas, retirer le siège et vérifier si le mécanisme de fixation et la goupille sont usés. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire remplacer toute pièce endommagée.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est bien fixée au véhicule.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu lorsque le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt du moteur, des interrupteurs de phares, du feu arrière et de clignotants.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur de clignotants ainsi que le bouton de feu de détresse.
- Démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer lentement de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

**Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé s'il y a lieu.**

## **Vêtements**

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important que le conducteur et le passager portent toujours un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Le passager devrait porter un casque approuvé muni d'une mentonnière rigide. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



## Transport de charges

Toute charge transportée sur le véhicule influencera la maniabilité, la stabilité et la distance de freinage du véhicule. Il est donc important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du véhicule. Assurez-vous que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit pas à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge couvre et obstrue les phares ou le feu arrière.

Seul le conducteur peut prendre place sur ce véhicule. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. Le transport d'un passager peut compromettre la stabilité et la maniabilité du véhicule.

## CHARGE MAXIMALE

Charge maximale  
permise

100 kg

Comprend le poids du conducteur, de toute  
autre charge et de tout accessoire ajouté**Conduite récréative**

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de quad pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressante.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

**Environnement**

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

## **Limites de conception**

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

## **Utilisation hors route**

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

## **Précautions générales et mesures de sécurité**

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Ne jamais utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques.

## Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

## Descente

Ce véhicule peut habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

## Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

## Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.



## AVERTISSEMENT

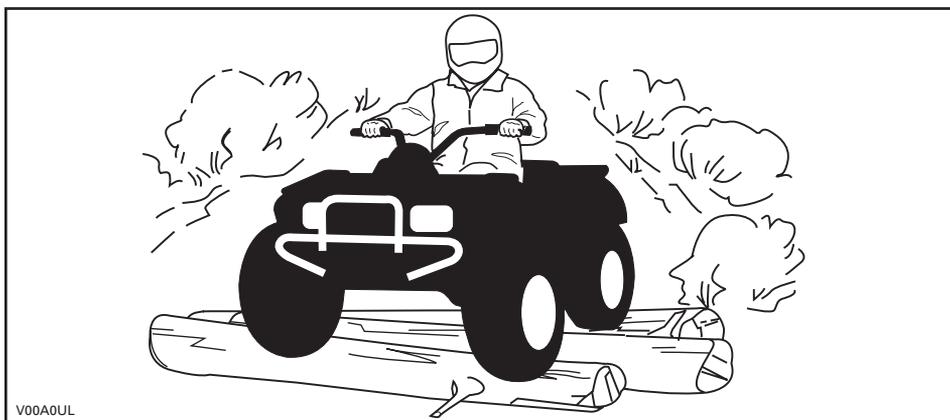
Éviter de négocier les escarpements. Emprunter plutôt une autre route.

## Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués. Nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. N'orientez pas le bout des pieds vers l'extérieur et n'utilisez pas le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.

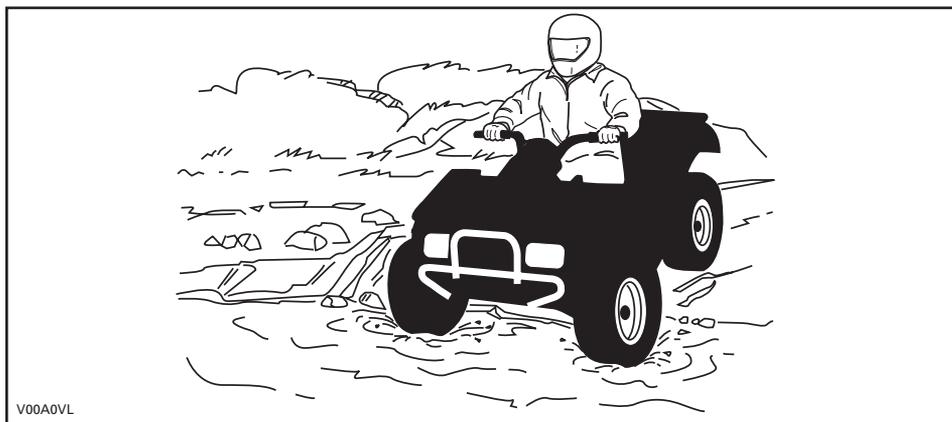


Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et causera même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

S'il est permis de circuler sur la voie publique dans votre région, ne circulez sur les surfaces asphaltées que sur une courte distance et dans le seul but de se rendre d'une surface hors route à une autre. Circulez toujours à basse vitesse (n'excédez jamais 65 km/h) et ralentissez avant d'amorcer un virage. Respectez le code de la route lorsque vous circulez sur une voie publique. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer

la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. N'essayez pas d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

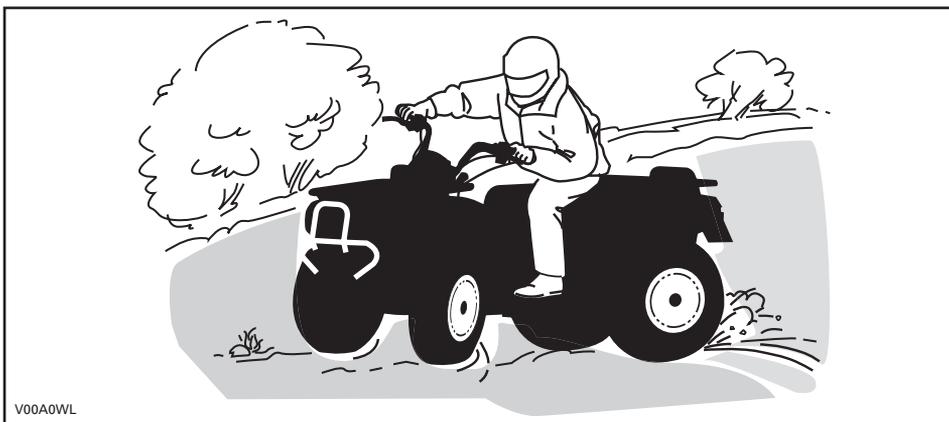
La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige pourrait avoir un effet sur la capacité de freinage. Ralentissez suffisamment et prévoyez davantage de distance pour freiner. La projection de neige pourrait causer une accumulation de glace ou de neige sur les composants et les commandes du système de freinage. Actionnez souvent les freins pour empêcher l'accumulation de glace ou de neige. Examinez attentivement le système de freinage avant chaque randonnée. Ne laissez jamais la neige et la glace s'accumuler sur la pédale de frein, les repose-pieds, les marchepieds et les manettes de frein.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de pierres ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne jamais faire cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais sererrer les freins à fond ou bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

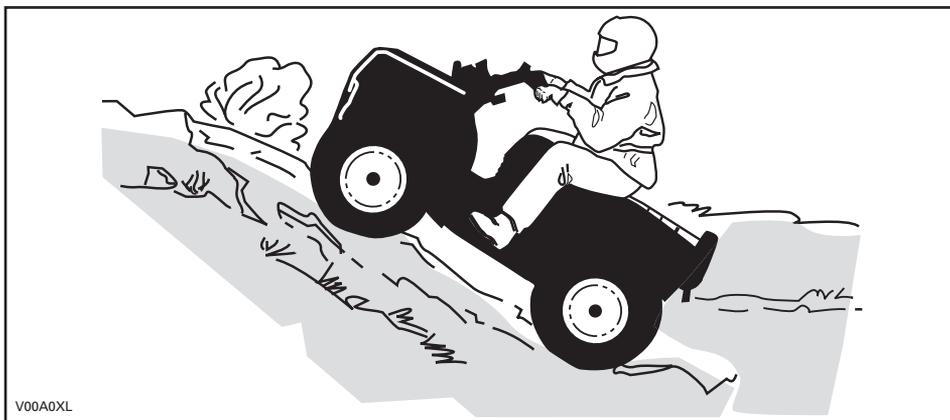
Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte lorsqu'on franchit l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Quand le véhicule est immobilisé, serrez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée ou s'il est chargé, bloquez les roues avec des pierres ou des briques.

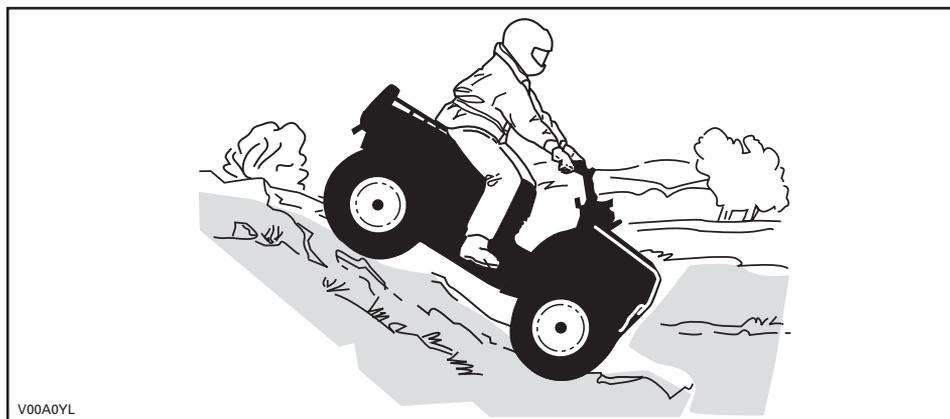
## **Montée**

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «U» ou en «K» (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



### Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



## Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte énormément de risques, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# ÉTIQUETTE MOBILE

Ce véhicule est muni d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements de sécurité.

Toute personne utilisant ce véhicule doit lire et comprendre toute cette information avant de partir en randonnée.

## S MODÈLE SPORT

**CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU  
POUR UN USAGE RÉCRÉATIF  
PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.**

**CONDUCTEUR SEULEMENT  
PAS DE PASSAGERS**

**NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ  
MOINS DE 16 ANS.**

**CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT  
HAUTE PERFORMANCE CONÇU POUR UNE  
UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN  
CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES  
COMPÉTENCES AVANCÉES.**

**DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT  
DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION  
CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.**

**VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR  
INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU  
PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION  
DES VTT.**

**NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.**

vmo2009-007-100\_fr

## **AVERTISSEMENT**

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.



Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.



**NE JAMAIS** transporter de passager.



**NE JAMAIS** conduire sous l'influence de drogues ou alcool.

**NE JAMAIS** conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

**TOUJOURS:**

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- être prudent sur les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.  
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

# ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule. Elles en font partie intégrante. Si elles se décollent ou sont endommagées, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la faire remplacer gratuitement.

**REMARQUE:** Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.

		
<b>TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.</b>	<b>NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS,</b>	<b>NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANTS OU D'ALCOOL.</b>

**NE JAMAIS** conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

**TOUTOURS:**

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- être prudent sur les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

vmo2009-003-007\_afr

ÉTIQUETTE 1



1. Emplacement de l'étiquette 1

**⚠ AVERTISSEMENT**

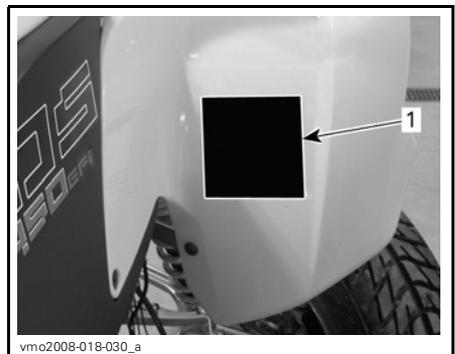


**MOINS DE 16**

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.  
**NE JAMAIS** conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

V01M02Z 704 900 012

ÉTIQUETTE 2



1. Emplacement de l'étiquette 2

**⚠ AVERTISSEMENT**



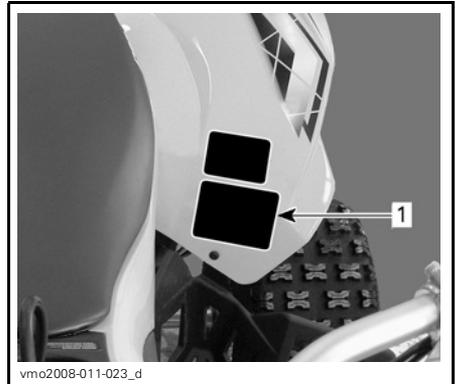
**NE JAMAIS** prendre de passagers.

Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.

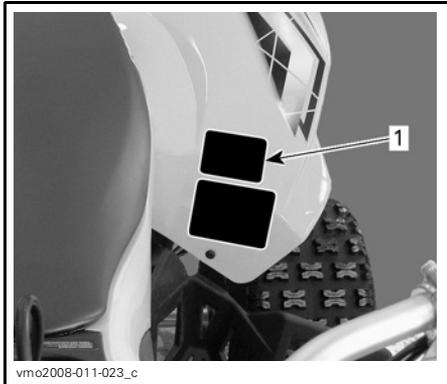
704 900 006

V01M07Z

ÉTIQUETTE 3



1. Emplacement de l'étiquette 4



1. Emplacement de l'étiquette 3

**⚠ AVERTISSEMENT**

Cet avertissement s'applique seulement dans les pays européens où l'usage sur voie publique est permis.

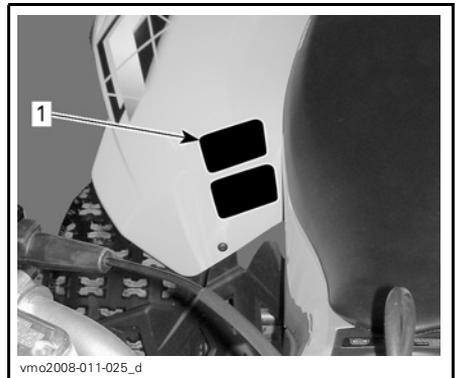
**Usage sur voie publique**

- Ce quadricycle est construit pour usage hors route seulement. Il peut être utilisé pour de courtes distances sur surface pavée à vitesse réduite, dans le but de se déplacer d'un sentier hors route à un autre.
- En conduisant ce quadricycle sur voie publique, toujours éviter les excès de vitesse et réduire substantiellement votre vitesse avant un virage.
- Ignorer cet avertissement peut causer une perte de contrôle du véhicule, pouvant résulter en blessures graves ou la mort.

704 901 383A

vmo2008-018-035\_eFr

ÉTIQUETTE 5



1. Emplacement de l'étiquette 5

**⚠ AVERTISSEMENT**

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.

**TOUJOURS** maintenir une bonne pression des pneus.

**NE JAMAIS** régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

**NE JAMAIS** dépasser la capacité de charge totale de xxx kg (xxx lb), y compris le poids du conducteur et les accessoires.

CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS
JUSQU'À xxx kg (xxx lb)	<b>AVANT</b> MAX: xx.x kPa (x lb/po <sup>2</sup> ) MIN: xx.x kPa (x lb/po <sup>2</sup> )
	<b>ARRIÈRE</b> MAX: xx.x kPa (x lb/po <sup>2</sup> ) MIN: xx.x kPa (x lb/po <sup>2</sup> )

vmo2009-005-007\_fr

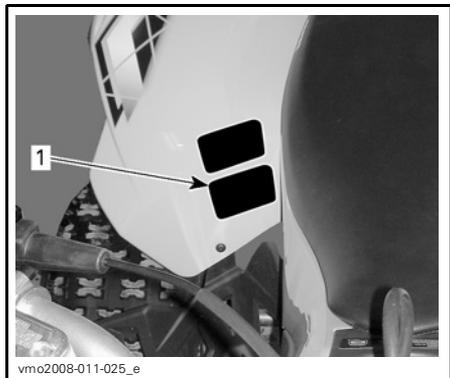
ÉTIQUETTE 4

## ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE

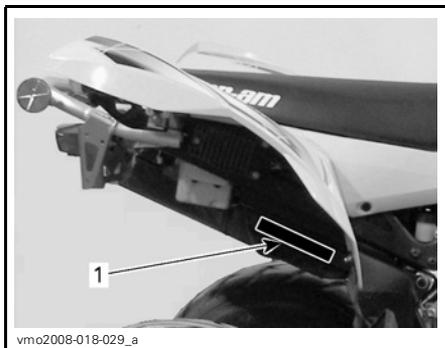
<b>DA</b>	FINN OG LES BRUGERVEJLEDNINGEN, OVERHOLD ALLE INSTRUKTIONER OG ADVARSELER.	<b>DE</b>	BETRIEBSANLEITUNG AUSRINDIG MACHEN UND LESEN. ALLE ANWEISUNGEN UND WARNSINNSSE BEFOLGEN.
<b>NL</b>	ZOEK DE GEBRUIKERSHANDLEIDING OP EN LES HEM. HOUD U AAN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN.	<b>EL</b>	ΒΡΕΙΤΕ ΚΑΙ ΔΙΑΒΑΣΤΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ ΧΡΗΣΤΗ. ΑΝΑΧΩΡΗΣΤΕ ΔΙΑΣ ΤΙΣ ΟΔΗΓΙΕΣ ΚΑΙ ΠΡΟΒΛΕΠΟΜΕΝΗΣ.
<b>FR</b>	LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPERATEUR, SUIVRE TOUTS LES CONDITIONS ET AVERTISSEMENTS. PAIKANNA JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, NOUASTA KANNAN KÄYTTÖOHJETTA JA VAROITUKSIA.	<b>IT</b>	LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE, SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI E AVVERTENZE.
<b>FI</b>	LOCALISER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPERATEUR, SUIVRE TOUTS LES CONDITIONS ET AVERTISSEMENTS. PAIKANNA JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, NOUASTA KANNAN KÄYTTÖOHJETTA JA VAROITUKSIA.	<b>PT</b>	LOCALIZAR E LER O GUIA DE OPERAÇÃO, OBSERVAR TODAS AS INSTRUÇÕES E MENSAGENS DE AVISO.
<b>ES</b>	UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR, ATENDERSE A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.	<b>SV</b>	FÅ REDA PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN. UPPMÄRKSAMMA ALLA ANVÄNINGAR OCH VARNINGAR.

vmo2008-011-090

### ÉTIQUETTE 6



### 1. Emplacement de l'étiquette 6



### 1. Emplacement de l'étiquette 7

**CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT**

LA CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT DOIT ÊTRE BIEN AJUSTÉE ET LUBRIFIÉE.  
LE JEU DOIT ÊTRE DE xx mm (x/x") AVEC LE CONDUCTEUR 0 SUR LE VÉHICULE. LIRE LE MANUEL DU CONDUCTEUR POUR LES INSTRUCTIONS COMPLÈTES.

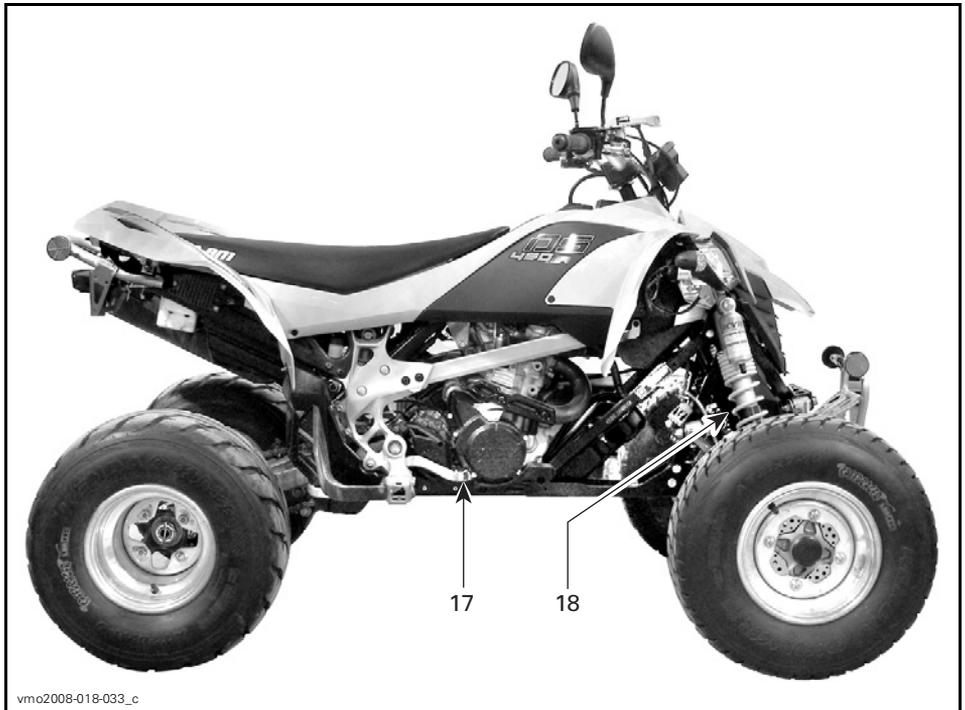
xx mm (x/x")

vmo2008-011-088\_fr

### ÉTIQUETTE 7

# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

# COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

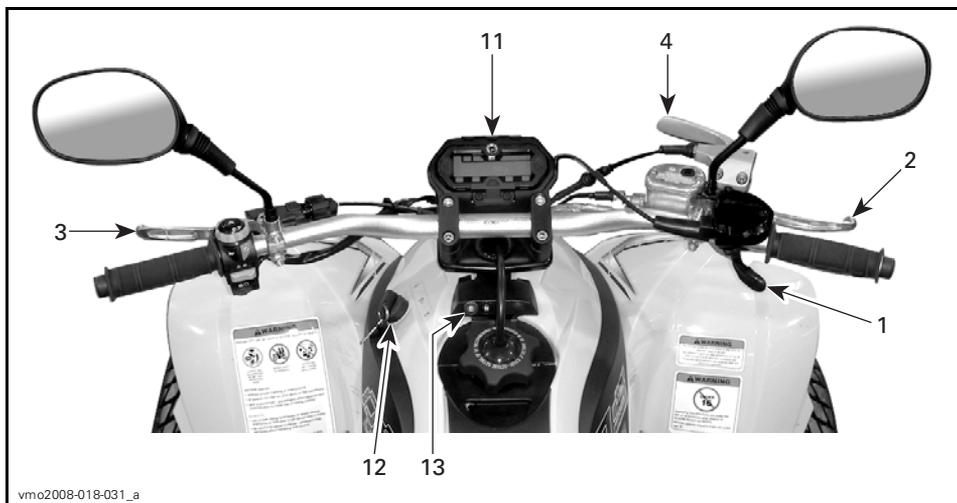


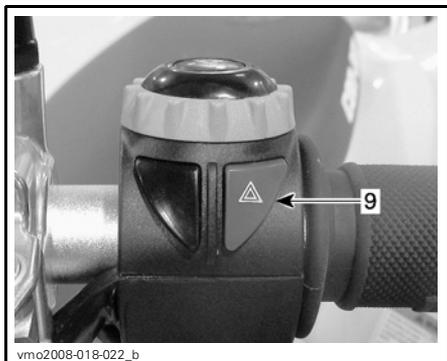
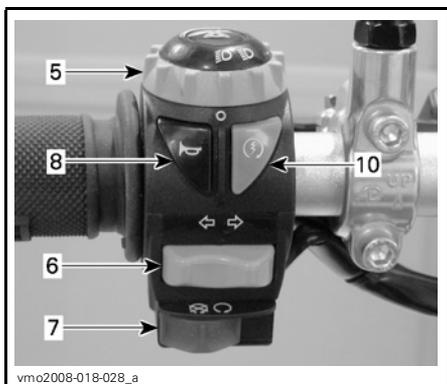
vmo2008-018-033\_c

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



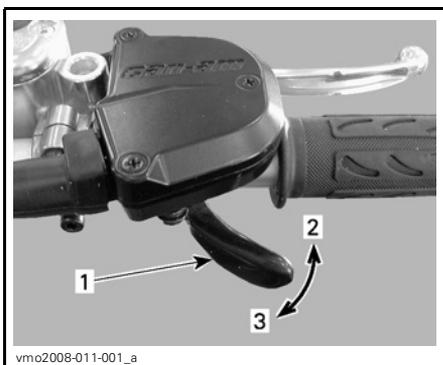


**REMARQUE:** Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre véhicule. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section *CONSIGNES D'UTILISATION* de ce Guide du conducteur.

## 1) Manette d'accélérateur

Lorsqu'on la presse, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée lorsque relâchée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

## **⚠ AVERTISSEMENT**

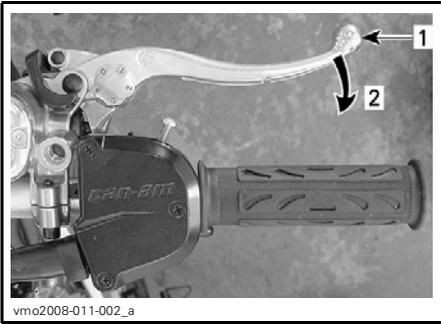
Toujours relâcher la manette d'accélérateur pour changer de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule, qui pourrait alors capoter ou subir des dommages mécaniques.

## 2) Manette de frein avant

Lorsqu'on la presse, on actionne les freins avant.

Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale.

La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.



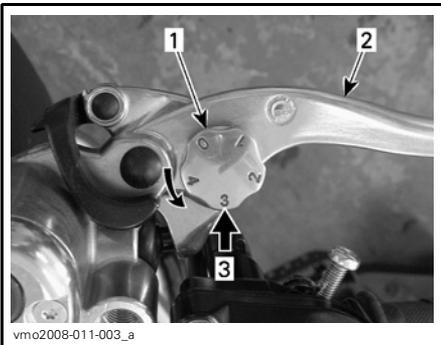
**TYPIQUE**

1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

**Réglage de la manette de frein**

On peut régler la manette de frein en fonction des préférences de l'utilisateur. Tourner la came de réglage aux positions 0 à 4; la position 0 étant celle où la manette de frein se trouve la plus loin du guidon.

Assis sur le véhicule, vérifier la position de réglage de la manette de frein en se basant sur le nombre inférieur de la came de réglage.



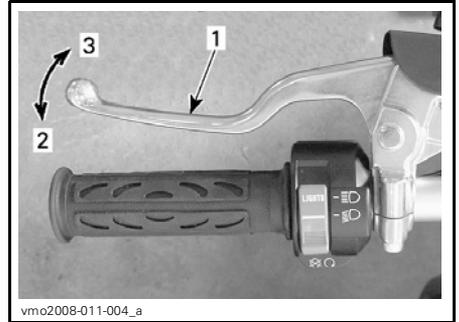
**TYPIQUE**

1. Came de réglage
2. Manette de frein
3. Position de réglage, étant assis sur le véhicule

**3) Levier d'embrayage**

Lorsqu'on le presse, le système est débrayé.

Lorsqu'on le relâche, le système est embrayé.



**TYPIQUE**

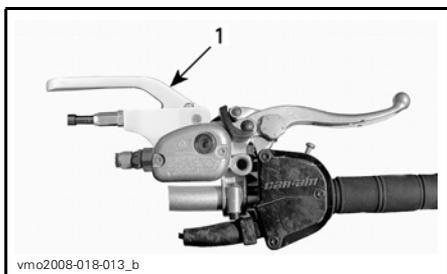
1. Levier d'embrayage
2. Pour débrayer
3. Pour embrayer

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours relâcher la manette d'accélérateur pour changer de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle du véhicule, qui pourrait alors capoter ou subir des dommages mécaniques.

**4) Levier de frein de stationnement**

Lorsqu'on l'actionne, il immobilise le véhicule. Cette commande devient utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors du transport ou quand le véhicule n'est pas utilisé.

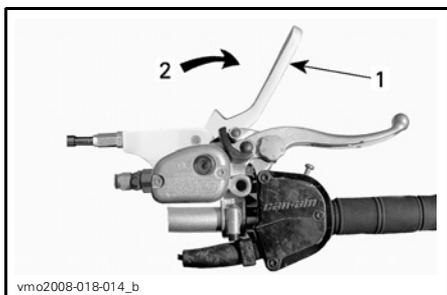


1. Levier de frein de stationnement

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours mettre le frein de stationnement quand le véhicule n'est pas utilisé.

Pour enclencher le mécanisme: Appuyer sur le levier de frein jusqu'à ce qu'il reste enclenché.



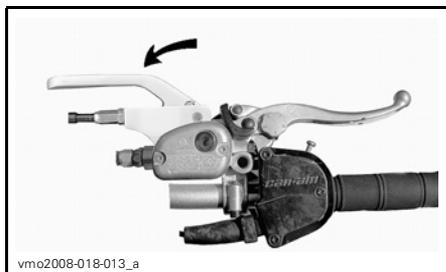
### LEVIER ACTIONNÉ

1. Levier de frein de stationnement
2. Déplacer la manette de frein à la position voulue

**AVIS** S'assurer que le véhicule demeure solidement en place lorsque le frein de stationnement est actionné.

Pour débloquer le mécanisme de stationnement: Presser la manette de frein avant. Le loquet et la manette de frein devraient retourner automati-

quement à leur position initiale. Toujours relâcher le frein de stationnement avant de conduire le véhicule.



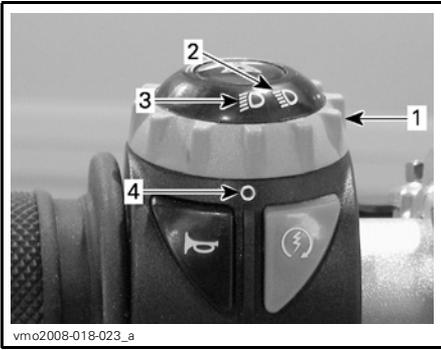
### LEVIER RELÂCHÉ

## **⚠ AVERTISSEMENT**

S'assurer que le frein de stationnement est bien relâché avant de mettre le véhicule en marche. Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins et/ou un feu.

## 5) Commutateur de phares

Le commutateur permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement.



**POSITIONS DU COMMUTATEUR DE PHARES**

1. Commutateur de phares
2. Feu de route
3. Feu de croisement
4. Marque d'alignement

**6) Interrupteur de clignotants**

Cet interrupteur active les clignotants.



1. Interrupteur de clignotants

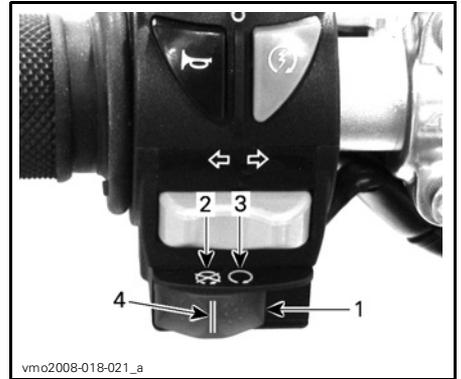
Pour activer les clignotants, pousser l'interrupteur à gauche ou à droite selon la direction voulue. Une fois le virage fait, remettre l'interrupteur au centre.

**7) Interrupteur d'arrêt du moteur**

Cet interrupteur sert à arrêter le moteur en temps normal ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

Dès leur première sortie, les conducteurs doivent actionner l'interrupteur à quelques reprises pour arrêter le moteur afin de se familiariser avec cette commande, et ils devraient continuer à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.



**POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ARRÊT DU MOTEUR**

1. Interrupteur d'arrêt du moteur
2. «OFF»
3. «RUN»
4. Marque d'alignement

**8) Bouton du klaxon**

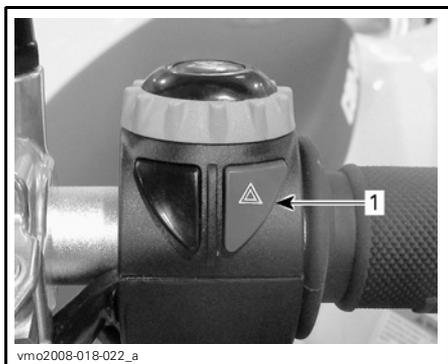
Ce bouton active le klaxon.



1. Bouton du klaxon

## 9) Bouton de feux de détresse

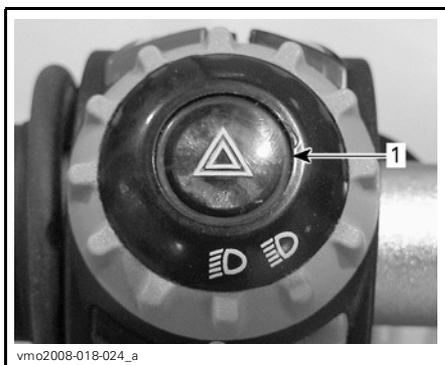
Ce bouton actionne simultanément tous les clignotants du véhicule. On l'utilise lorsque le véhicule est arrêté pour indiquer qu'il gêne temporairement la circulation.



1. Bouton de feux de détresse

Appuyer sur le bouton une fois pour actionner les clignotants. Pour les éteindre, appuyer de nouveau sur le bouton.

Lorsque les feux de détresse clignent, le voyant de feux de détresse clignote aussi.



1. Voyant de feux de détresse

## 10) Bouton de démarrage

Bouton servant à démarrer le moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position pour démarrer le moteur. Le relâcher aussitôt démarré.

Voir la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la section *CONSIGNES D'UTILISATION* pour savoir comment procéder au démarrage du moteur.



1. Bouton de démarrage

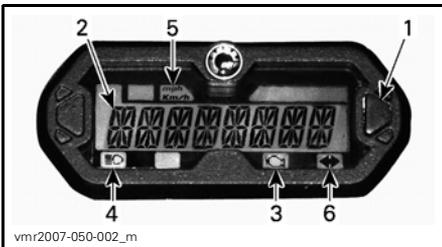
## 11) Indicateur multifonctionnel

Ce véhicule est muni d'un indicateur multifonctionnel électronique.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais régler des fonctions de l'indicateur multifonctionnel pendant qu'on conduit le véhicule.

Voici les fonctions de l'indicateur:



1. Bouton sélecteur de l'affichage multifonctionnel
2. Affichage multifonctionnel
3. Voyant d'anomalie de moteur
4. Voyant du feu de route
5. Voyant MPH et km/h
6. Voyant des clignotants/feux de détresse

### Sélection de l'affichage (MPH ou km/h)

L'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier ont été réglés en mi à l'usine, mais on peut les mettre en km. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Affichage multifonctionnel (mode d'affichage normal)

Après s'être mis en marche, l'indicateur montre:

- La vitesse du moteur
- Le régime du moteur en tr/mn
- Les deux paramètres simultanément (mode combiné).

### Mode de vitesse

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule en km/h ou en MPH.



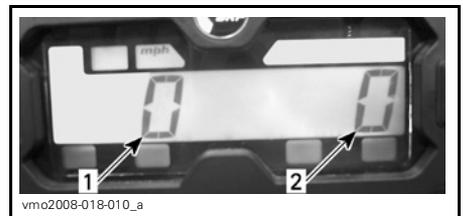
### Mode de régime

Dans ce mode, l'affichage indique le régime du moteur en tr/mn.



### Mode combiné

Dans ce mode, l'affichage indique la vitesse du véhicule et le régime du moteur.



1. Vitesse du véhicule
2. Régime du moteur

## Changement de mode

Pour passer d'un mode à un autre, procéder comme suit.

1. Tourner la clé de contact à «ON». Attendre que le message de bienvenue disparaisse.
2. Appuyer sur le bouton sélecteur de mode et le relâcher une fois pour afficher le mode OD (odomètre).

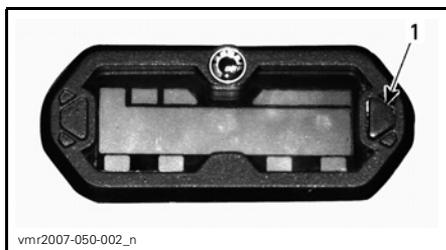


3. Appuyer sur le bouton sélecteur et le TENIR 2 secondes. Le mode affiché sera remplacé par le mode de vitesse, de régime ou combiné.
4. Pour choisir un autre mode, répéter les étapes 2 et 3 jusqu'à ce qu'on obtienne le mode désiré.

## Affichage multifonctionnel (mode d'affichage temporaire)

Appuyer et relâcher ce bouton pour obtenir le mode d'affichage temporaire désiré:

- Odomètre
- Totalisateur journalier (à remise à zéro)
- Compteur horaire (à remise à zéro)
- Compteur horaire véhicule.



1. Bouton sélecteur de mode

L'indicateur présente le mode choisi durant 10 secondes puis retourne au mode d'affichage normal.

Lorsqu'il s'agit d'un mode qu'on peut remettre à l'état initial, enfoncer et retenir le bouton HOLD 2 secondes pour le replacer à l'état initial.

## Odomètre (ODO)

L'odomètre enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.

## Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance s'affiche en kilomètres ou en milles.

Il peut également servir à calculer l'autonomie du quad ou la distance entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

## Compteur horaire

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du véhicule lorsque le système électrique est en marche. Il peut, par exemple, servir à calculer le temps de parcours entre deux points.

Appuyer sur le bouton sélecteur 2 secondes pour remettre le compteur horaire à zéro.

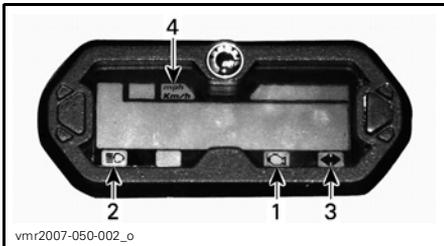
## Compteur horaire (nombre d'heures d'utilisation du moteur)

Le compteur horaire enregistre la durée de fonctionnement du moteur.

## Messages de l'affichage multifonctionnel

Voir la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

## Voyants



1. Voyant d'anomalie de moteur
2. Voyant du feu de route
3. Voyant des clignotants/feux de détresse
4. Voyant MPH ou km/h



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Voir le message qui apparaît sur l'affichage multifonctionnel.

Lorsque ce voyant clignote, cela signifie que le mode d'urgence («LIMP HOME») est en fonction. Voir la section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour en savoir davantage.



Lorsque ce voyant s'allume, cela signifie qu'on a choisi le feu de route et qu'on a placé la clé de contact à la position «LIGHTS».

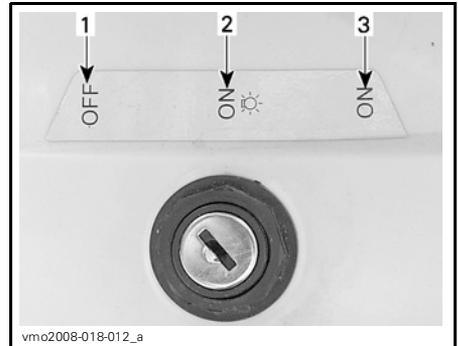


Lorsque ce voyant clignote, les clignotants/feux de détresse sont activés.

**mph** Le voyant approprié s'allume pour indiquer l'unité de mesure de l'indicateur de vitesse.

## 12) Interrupteur d'allumage

Il s'agit d'un interrupteur à clé à 3 positions.



### POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» avec phares
3. «ON» sans phares

**REMARQUE:** L'interrupteur d'arrêt du moteur neutralisera l'interrupteur d'allumage. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à la position «RUN» pour que le système électrique soit activé.

**REMARQUE:** Les deux fonctions «ON» avec phares et «ON» sans phares font s'allumer le feu arrière.

Mettre la clé dans l'interrupteur et tourner à la position voulue.

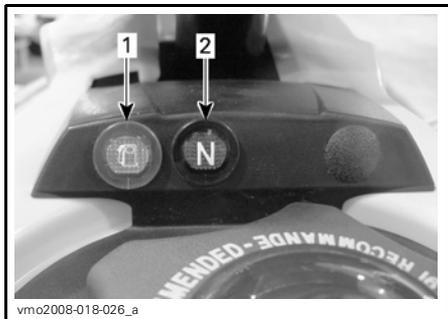
Pour retirer la clé, la tourner à «OFF» et la retirer.

La fonction «ON» sans phares allume le feu arrière.

La fonction «ON» avec phares allume le feu arrière et les phares.

Les deux fonctions allument les feux que le moteur soit en marche ou non. Se souvenir que si on laisse les feux allumés pendant que le moteur est arrêté, on risque de décharger la batterie. Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

### 13) Voyants



1. Voyant de bas niveau d'essence
2. Voyant de point mort (N)

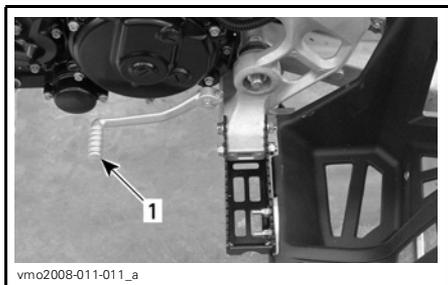


La transmission est au point mort.



Bas niveau d'essence. Il reste environ 2.5 L d'essence dans le réservoir.

### 14) Sélecteur de vitesse



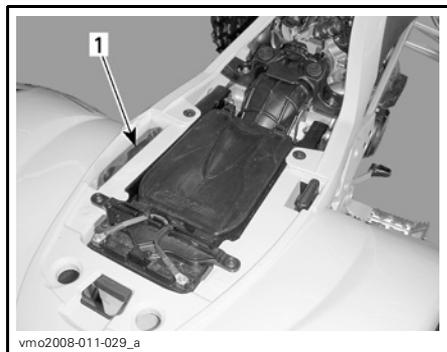
CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Sélecteur de vitesse

Voir la rubrique *CHANGER DE VITESSE* à la section *CONSIGNES D'UTILISATION* pour plus de détails.

### 15) Trousse d'outils

La trousse d'outils est dans le compartiment d'entretien sous le siège.



1. Trousse d'outils

La trousse d'outils contient des outils pour l'entretien de base.

### 16) Loquet de siège

Il est situé sous l'arrière du siège.

Ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au boîtier de filtre à air et au compartiment d'entretien.

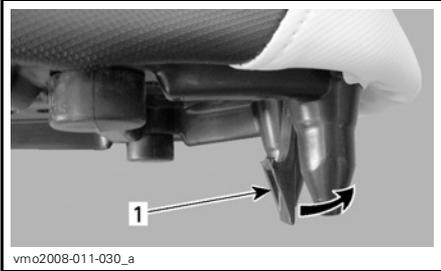


1. Loquet de siège

## Dépose du siège

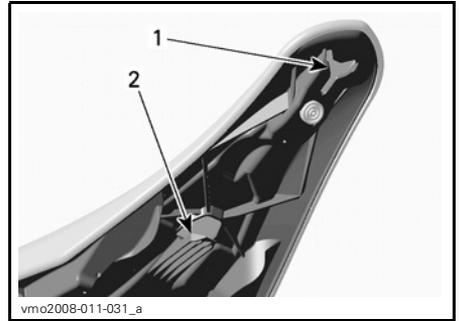
Tirer le loquet vers l'arrière tout en soulevant doucement l'arrière du siège.

Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache, puis l'enlever complètement.



vmo2008-011-030\_a

1. Loquet de siège



vmo2008-011-031\_a

1. Fente supérieure
2. Languette centrale



## AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

## Pose du siège

Insérer la fente supérieure avant du siège dans le crochet du réservoir de liquide de refroidissement, puis s'assurer que la languette centrale du siège est bien engagée.

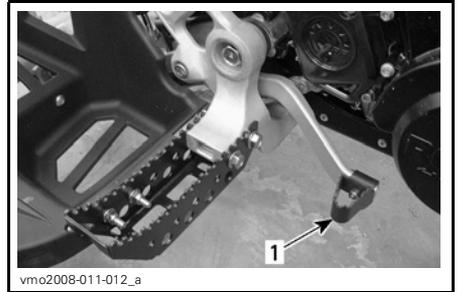
Une fois que le siège est en place, appuyer fermement dessus pour l'enclencher.

**REMARQUE:** Un déclic très évident se fera sentir. Pour vérifier si le siège est solidement verrouillé, tirer dessus deux fois.

## 17) Pédale de frein

Lorsqu'on appuie sur la pédale, les freins avant et arrière sont actionnés.

Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale.



vmo2008-011-012\_a

1. Pédale de frein

La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi de l'état du terrain.

**REMARQUE:** Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues avant quand on freine. Pour un meilleur freinage, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lorsqu'on freine.

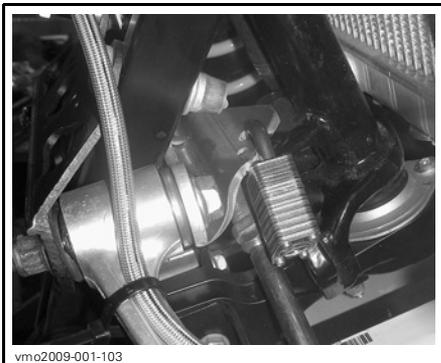
## 18) Dispositif antivol

Pour prévenir le vol, utiliser le verrou fourni avec le véhicule pour verrouiller la colonne de direction.

### AVERTISSEMENT

S'assurer que l'interrupteur d'allumage est à «OFF» et que le frein de stationnement est actionné avant d'installer ou d'enlever le verrou.

Installer le verrou entre les deux supports tel qu'illustré.

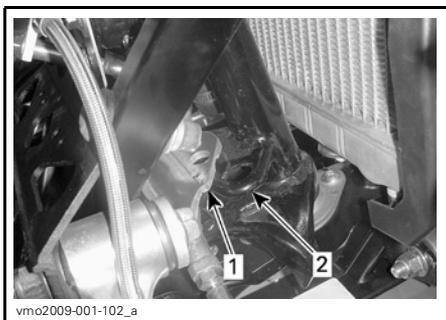


vmo2009-001-103

### AVERTISSEMENT

S'assurer qu'on a enlevé le verrou avant de conduire le véhicule.

Les supports d'installation du verrou se trouvent à la base de la colonne de direction.



vmo2009-001-102\_a

1. Support du châssis
2. Support de la colonne de direction

Tourner les roues du véhicule vers la droite afin d'aligner les trous du châssis sur les supports de colonne de direction.

# CARBURANT

## Carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE MINIMUM
-------------------------

95 RON
--------

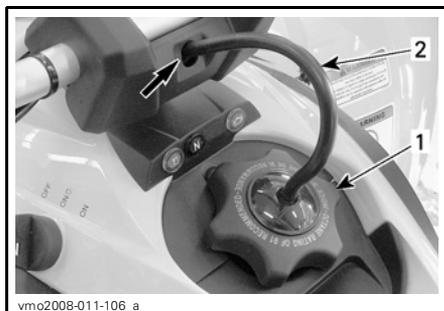
**AVIS** Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

## Ravitaillement en essence

**AVIS** Ne jamais rien placer sur le bouchon du réservoir; cela pourrait obstruer l'orifice d'aération et le moteur pourrait avoir des ratés.

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre en place et le visser à fond.

Placer le tube d'aération sur la colonne de direction.



### TYPIQUE

1. Bouchon du réservoir
2. Tube d'aération

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a une pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# CONSIGNES D'UTILISATION

## Utilisation durant la période de rodage

### Moteur

Il faut assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 au 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

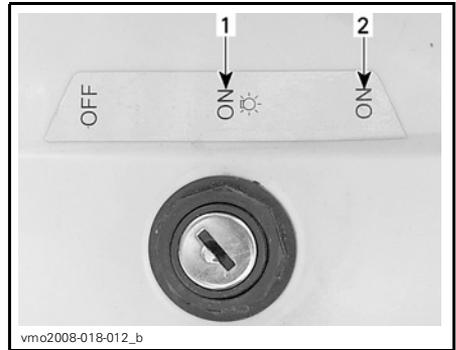
### Inspection après 10 heures

**REMARQUE:** Cette inspection est aux frais du client.

Nous recommandons de faire réviser le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé après les 10 premières heures ou les 400 premiers km d'utilisation, selon la première éventualité. Voir la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

## Démarrage du moteur

Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».

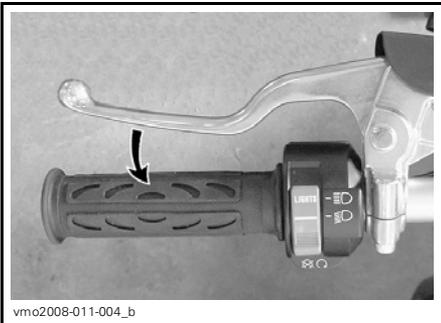
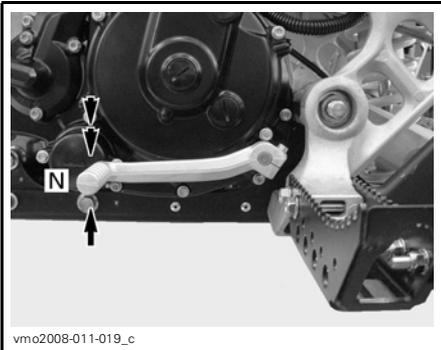


1. «ON» avec feux
2. «ON» sans feux

Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «RUN».

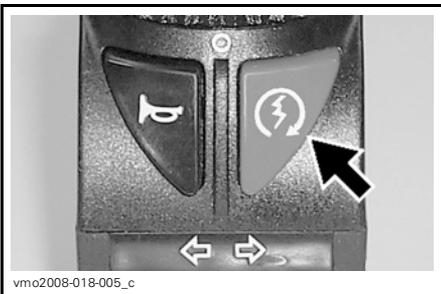


Mettre la transmission au point mort ou appuyer sur le levier d'embrayage et le maintenir ainsi.

**TYPIQUE**

Appuyer sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage.

**Changer de rapport****Sélecteur de vitesses**

La transmission comporte cinq rapports.

Pour changer de rapport, presser le levier d'embrayage, puis actionner le sélecteur de vitesse de la manière ci-dessous.

**⚠ AVERTISSEMENT**

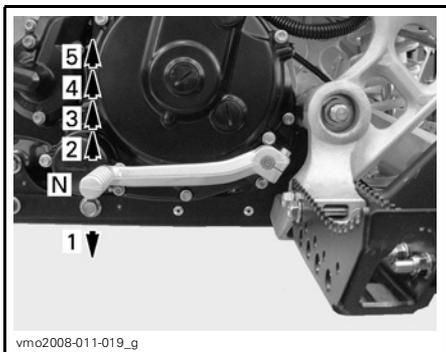
Toujours presser le levier d'embrayage pour passer à un rapport supérieur ou pour rétrograder.

Lorsqu'on enfonce le sélecteur de vitesse, la transmission passe au prochain rapport, supérieur ou inférieur. Le sélecteur devrait revenir à sa position initiale.

Pour passer à un rapport supérieur, placer le bout de sa botte sous le sélecteur de vitesse et le soulever jusqu'au bout.

Pour rétrograder, appuyer sur le sélecteur jusqu'au fond.

Pour passer au point mort, sélectionner le 1<sup>er</sup> rapport puis soulever délicatement le sélecteur de vitesse.



**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours relâcher la manette d'accélérateur lorsqu'on change de vitesse. Sinon, on pourrait perdre le contrôle ou le véhicule pourrait capoter.

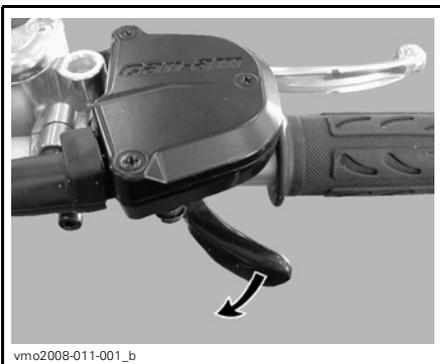
**AVIS** S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le véhicule.

**Pour arrêter le moteur**

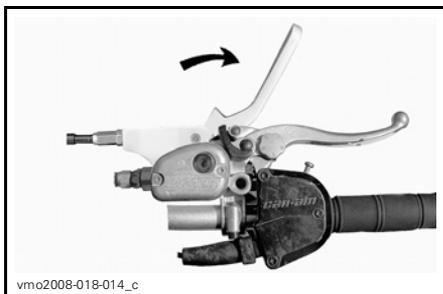
**⚠ AVERTISSEMENT**

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

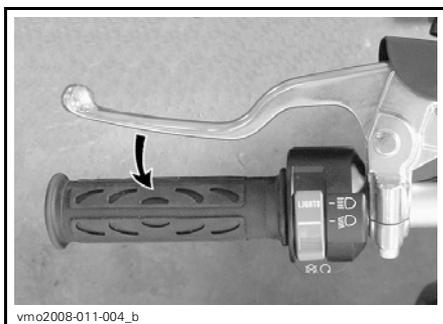
Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.



Actionner le frein de stationnement.



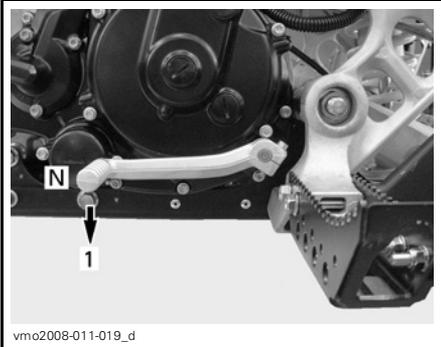
Appuyer sur le levier d'embrayage et le maintenir ainsi.



Embrayer la première vitesse.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

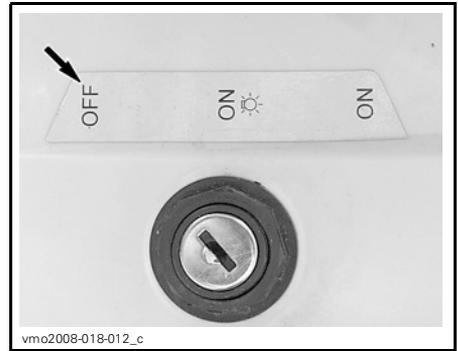
Toujours utiliser le levier d'embrayage pour changer de rapport.



Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».



Mettre la clé de contact à «OFF» et retirer la clé.



## **Entretien d'après-utilisation**

Si le véhicule est utilisé en milieu salin, il faut le rincer à l'eau douce afin de le protéger ainsi que ses composants. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser du lubrifiant XP-S Lube (N/P 293 600 016) ou un équivalent. Faire cette opération à la fin de chaque journée d'utilisation.

Après une randonnée dans la boue, on recommande de rincer le véhicule ainsi que ses composants, et de nettoyer les feux.

**REMARQUE:** Ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée peut causer des dommages électriques ou mécaniques.

## **Que faire si le véhicule a capoté**

Si le véhicule a capoté ou reste incliné sur le côté, le remettre sur ses roues et attendre de 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur.

Voir la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN* et vérifier ce qui suit.

- Vérifier si de l'huile s'est accumulée dans le boyau de vidange du boîtier de filtre à air. Si c'est le cas, nettoyer le filtre à air et son boîtier.
- Vérifier le niveau d'huile à moteur et remplir au besoin.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et remplir au besoin.

## **Que faire si le véhicule est submergé d'eau**

Si le véhicule se retrouve submergé d'eau, se rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé.  
**NE JAMAIS DÉMARRER LE MOTEUR!**

**AVIS** Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si la procédure de redémarrage n'est pas suivie.

# PERSONNALISATION DE LA CONDUITE

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Toujours prendre le temps de se familiariser avec le nouveau comportement du véhicule après avoir modifié le réglage de la suspension.

## **Directives pour les réglages de suspension**

La maniabilité et le confort de votre véhicule dépendent des réglages de la suspension.

Les réglages de la suspension varient selon le poids de l'utilisateur, les préférences personnelles, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Personnaliser chacun des réglages un à la fois à partir des réglages d'origine.

Les réglages avant et arrière sont interdépendants. On peut donc avoir à régler l'amortisseur arrière de nouveau après avoir réglé les amortisseurs avant. Faire l'essai du véhicule dans les mêmes conditions d'utilisation: sentier, vitesse, position de conduite, etc. Modifier un réglage et refaire l'essai du véhicule. Procéder de façon méthodique jusqu'à ce que l'on soit satisfait.

Lorsqu'on règle la force de compression et de rebond des amortisseurs, procéder **une position (clic)** à la fois.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours régler les deux ressorts avant à la même précharge. Un réglage inégal peut avoir un effet néfaste sur la maniabilité, la stabilité et la commande du véhicule en plus d'accroître le risque d'accident.

## **Réglages de la suspension avant**

### **Précharge des ressorts**

Raccourcir le ressort pour une tenue de route plus ferme sur sentier cahoteux.

Allonger le ressort pour une tenue de route plus souple sur sentier en bon état.



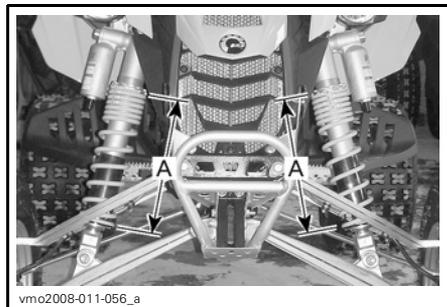
### **RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE**

Étape 1: Desserrer l'anneau de retenue supérieur

Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence

Étape 3: Serrer l'anneau de retenue supérieur

Soulever l'avant du véhicule. Mesurer la longueur du ressort sans charge sur les roues.

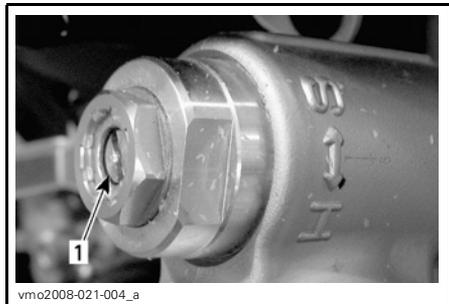


### **RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE**

A. Même longueur

## Force de la compression (basse vitesse)

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



1. Régleur de compression (tournevis plat)

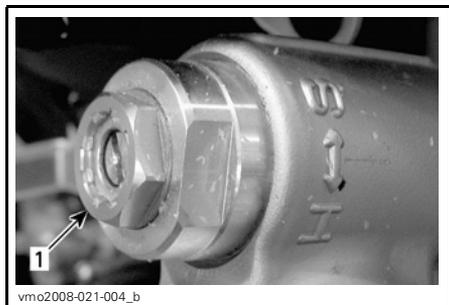
Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force de la compression (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force de la compression (plus souple).

## Force de la compression (haute vitesse)

### *DS 450 X seulement*

Utiliser une clé de 17 mm pour faire le réglage.



### **TYPIQUE** — DS 450 X

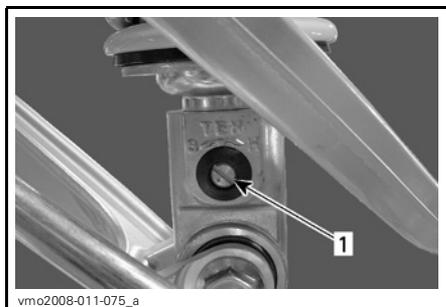
1. Régleur de compression pour vitesse élevée (clé de 17 mm)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force de la compression (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force de la compression (plus souple).

## Force du rebond

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



1. Régleur de rebond (tournevis plat)

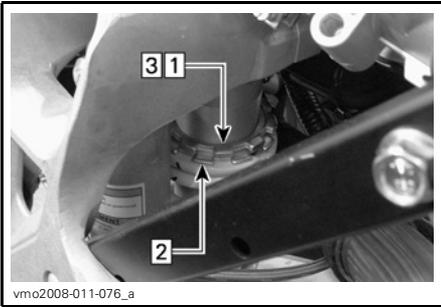
Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force du rebond (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force du rebond (plus souple).

## Réglages de la suspension arrière

### Précharge du ressort

Régler comme suit.



vmo2008-011-076\_a

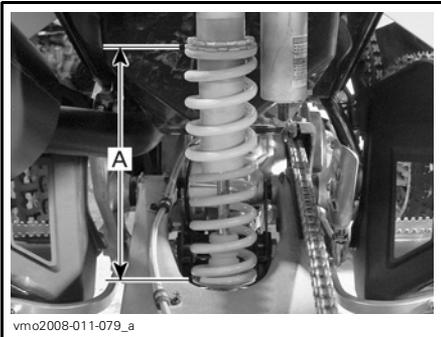
### RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrer l'anneau de retenue supérieur

Étape 2: Tourner l'anneau de réglage en conséquence

Étape 3: Serrer l'anneau de retenue supérieur

Soulever l'arrière du véhicule. Mesurer la longueur du ressort sans charge sur les roues.



vmo2008-011-079\_a

### LONGUEUR DU RESSORT — RÉGLAGE ORIGINAL

A. 262 mm

### Force de la compression

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



vmo2008-011-060\_a

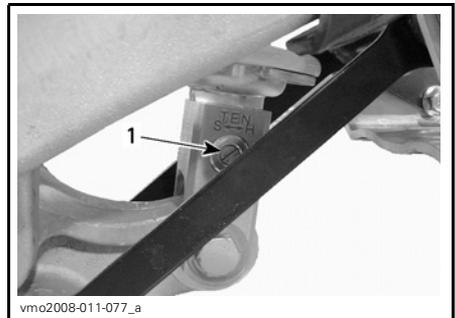
1. Régleur de compression (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force de la compression (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force de la compression (plus souple).

### Force du rebond

Utiliser un tournevis plat pour faire le réglage.



vmo2008-011-077\_a

1. Régleur de rebond (tournevis plat)

Tourner le régleur dans le sens horaire pour **accroître** la force du rebond (plus ferme).

Tourner le régleur dans le sens antihoraire pour **réduire** la force du rebond (plus souple).

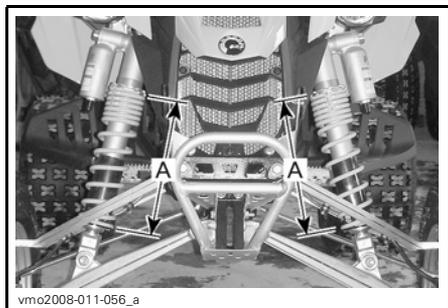
## Réglages originaux de la suspension

Si, pour quelques raisons que ce soit, il faut régler la suspension avant ou arrière aux réglages originaux, régler comme suit.

### Suspension avant

#### Précharge du ressort

Soulever l'avant du véhicule. Mesurer la longueur du ressort sans charge sur les roues.

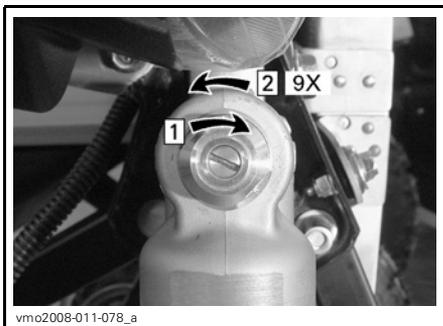


#### LONGUEUR DU RESSORT — RÉGLAGE EN USINE

A. 282 mm

#### Force de la compression (basse vitesse)

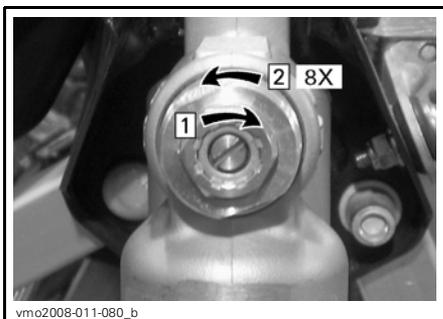
Régler chaque amortisseur comme suit.



#### DS 450 — RÉGLAGE ORIGINAL

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (9 clics)



#### DS 450 X — RÉGLAGE ORIGINAL

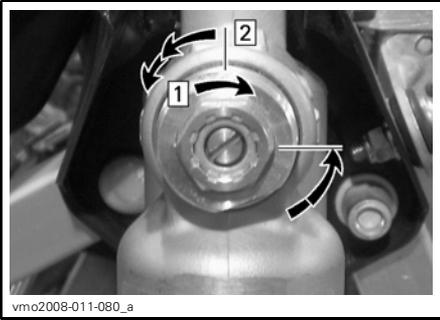
Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (8 clics)

#### Force de la compression (haute vitesse)

#### DS 450 X seulement

Régler chaque amortisseur comme suit.



vmo2008-011-080\_a

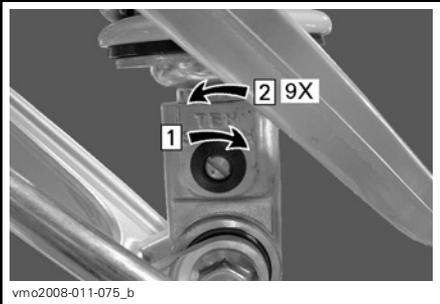
**DS 450 X — RÉGLAGE ORIGINAL**

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (3/4 de tour)

**Force du rebond**

Régler chaque amortisseur comme suit.



vmo2008-011-075\_b

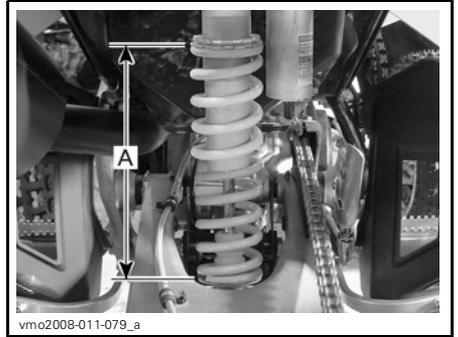
**RÉGLAGE ORIGINAL**

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (9 clics)

**Suspension arrière****Précharge du ressort**

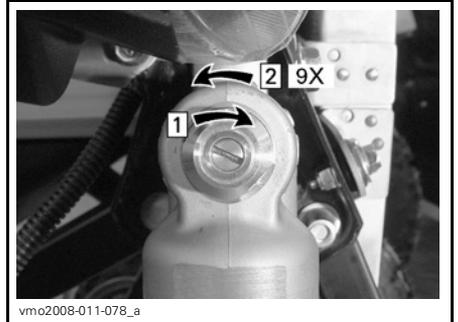
Soulever l'arrière du véhicule. Mesurer la longueur du ressort sans charge sur les roues.



vmo2008-011-079\_a

**LONGUEUR DU RESSORT — RÉGLAGE ORIGINAL**

A. 262 mm

**Force de la compression**

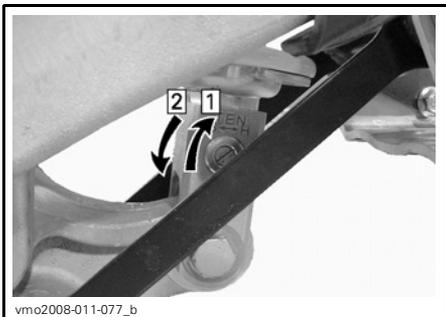
vmo2008-011-078\_a

**RÉGLAGE ORIGINAL**

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire (9 clics)

## Force du rebond



### **RÉGLAGE ORIGINAL**

Étape 1: Tourner à fond dans le sens horaire

Étape 2: Tourner dans le sens antihoraire  
(9 clics)

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

### **⚠ AVERTISSEMENT**

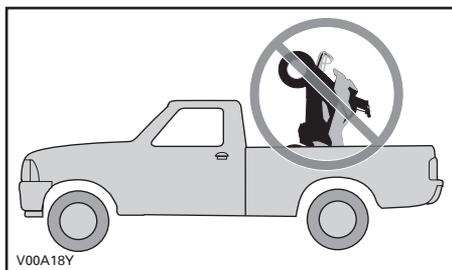
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

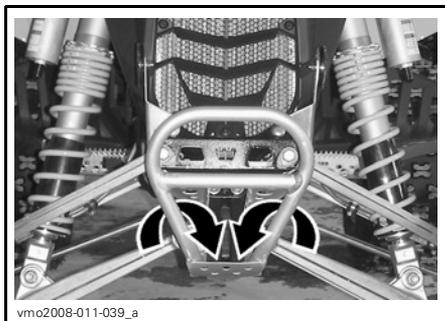
Ne jamais basculer le véhicule pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (sur ses quatre roues).



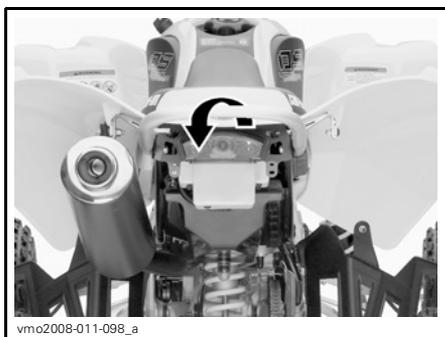
Procéder comme suit:

- Serrer le frein de stationnement et sélectionner la 1<sup>re</sup> vitesse.
- Arrimer le véhicule par les pare-chocs avant et arrière.

**AVIS** L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



*TYPIQUE*



*TYPIQUE*

**AVIS** L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas remorquer ce véhicule derrière une automobile ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.



# ***RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN***

---

## TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du véhicule demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant.

### **AVERTISSEMENT**

**Si le véhicule n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.**

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spéciaux sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **AVERTISSEMENT**

**Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.**

### **AVERTISSEMENT**

**S'il faut enlever un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.**

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE						
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 400 KM D'UTILISATION					
	25 H OU TOUS LES 1250 KM					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM					
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM					
	RESPONSABLE					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
MOTEUR						
Huile et filtre <sup>(1)</sup>		R				Client
Tamis du réservoir d'huile				N		Client
Soupapes du moteur	I, A			I, A		Concess.
Fixations des supports	I			I		Concess.
Filtre à air <sup>(2)</sup>			R <sup>(3)</sup>			Client
Échappement	I			I		Concess.
Pare-étincelles du silencieux				N		Client
Liquide de refroidissement du moteur	I		I <sup>(4)</sup>		R	Client
Essai de pression du bouchon de radiateur/du système de refroidissement	I				I	Concess.
Radiateur <sup>(3)</sup>	I, N		I, N			Client
Embrayage	(5)					Client/ Concess.
SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR						
Capteurs d'EMS	I			I		Concess.
Codes de panne d'EMS	I			I		Concess.

- (1) Vérifier le niveau d'huile à chaque randonnée. PREMIÈRE vidange d'huile/ PREMIER remplacement du filtre doivent être faits après 3 pleins d'essence ou 5 heures d'utilisation (selon la première éventualité).
- (2) Nettoyer à chaque randonnée.
- (3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux, ou en condition mouillée.
- (4) Toutes les 50 heures, vérifier l'efficacité du liquide de refroidissement.
- (5) Inspection du réglage à chaque randonnée.

**TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE**

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 400 KM D'UTILISATION					
	25 H OU TOUS LES 1250 KM					
	50 H OU TOUS LES 2500 KM					
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM					
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM					
	RESPONSABLE					
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
SYSTÈME D'ALIMENTATION						
Carter de papillon	I			I, L		Concess.
Câble d'accélérateur	I, A		I, A, L			Client/ Concess.
Conduits d'essence, rampes d'alimentation, raccords, soupapes d'arrêt et essai de pression du réservoir d'essence	I				I	Concess.
Pression de la pompe à essence					I	Concess.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE						
Bougies <sup>(6)</sup>	I	I		R		Client
Connexions de la batterie	I			I		Client
Connecteurs d'ECM (inspection visuelle sans les débrancher)				I		Concess.
Connexions et fixations électriques (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		Concess.
Interrupteur d'arrêt du moteur	I			I		Client
Système d'éclairage (phares, feu arrière, clignotants, etc.)	I			I		Client

(6) Appliquer de la pâte thermoconductrice P12 (N/P 420 897 186) sur les filets de bougies avant de les installer.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE							
A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER	VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 400 KM D'UTILISATION						
	25 H OU TOUS LES 1250 KM						
	50 H OU TOUS LES 2500 KM						
	100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM						
	200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM						
	RESPONSABLE						
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT							
Chaîne d'entraînement et glissière	(7)					Client	(3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée. (7) Inspecter, régler et lubrifier à chaque randonnée. (8) Vérifier la solidité.
Pignons de chaîne <sup>(3)</sup>	I		I	R		Client	
Tendeur de la chaîne d'entraînement <sup>(8)</sup>	I	I				Client	
Roulements d'essieu	I		I			Client	
Moyeu de roue arrière					L	Concess.	
Essieu arrière et écrou d'essieu arrière <sup>(8)</sup>	I	I				Client	
PNEUS ET ROUES							
Écrous/goujons de roue	I		I			Client	(9) Vérifier la pression et l'usure des pneus à chaque randonnée.
Roulements de roue avant	I		I			Client	
Pneus	(9)					Client	
DIRECTION							
Dispositifs de fixation du guidon	I			I		Concess.	(3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.
Tige de direction et roulement <sup>(3)</sup>	I			I		Concess.	
Rotules de barre d'accouplement	I		I			Client	
Alignement des roues avant	I, A			I, A		Concess.	

## TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

## VÉRIFICATION APRÈS 10 H OU 400 KM D'UTILISATION

## 25 H OU TOUS LES 1250 KM

## 50 H OU TOUS LES 2500 KM

## 100 H OU TOUS LES ANS OU TOUS LES 5000 KM

## 200 H OU TOUS LES 2 ANS OU TOUS LES 10000 KM

## RESPONSABLE

A: AJUSTER  
I: INSPECTER  
L: LUBRIFIER  
N: NETTOYER  
R: REMPLACER

## PIÈCE/TÂCHE

## LÉGENDE

## SUSPENSION ARRIÈRE

Bras oscillant	I	I	L				Concess.
Tringlerie de suspension	I, L	I, L					Client/ concess.
Amortisseur			I				Client
Pivot inférieur d'amortisseur			L				Concess.

## SUSPENSION AVANT

Bras triangulaires	I	I, L					Client
Soufflets des joints à rotule	I	I					Client
Joints à rotule <sup>(3)</sup>	I	I					Concess.
Amortisseurs			I				Client

(3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

## FREINS

Liquide de frein	I	I				R <sub>(10)</sub>	Client
Plaquettes de frein <sup>(3)</sup>		I					Concess.
Disques de frein				I			Client
Conduits de frein				I			Client
Raccords de conduit de frein	(11)						Client

(3) Plus souvent quand on l'utilise dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou en condition mouillée.

(10) Le remplacement du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage doivent être faits par un concessionnaire Can-Am autorisé.

(11) Inspecter à chaque randonnée.

## CHÂSSIS

Châssis				I			Concess.
Fixations du châssis	I		I				Client

Concess.: Concessionnaire

## Vidange d'huile et remplacement du filtre après 5 heures

Le DS 450/X de Can-Am est le quad sport le plus évolué. Il présente les caractéristiques technologiques les plus avancées, jusqu'à un filtre à huile multicouche synthétique et son huile de rodage. Pour que le DS 450/X fournisse un niveau de performance optimal, vidangez l'huile de rodage et changez le filtre après **3 pleins d'essence ou 5 heures d'utilisation (selon la première éventualité)**. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

## Inspection après 10 heures

Nous recommandons de faire réviser le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé après les 10 premières heures ou les 400 premiers km d'utilisation, selon la première éventualité. Cette séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

**REMARQUE:** Cette inspection est aux frais du client.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

Date d'inspection après une période de rodage de 10 heures

---

Signature du concessionnaire autorisé

---

Nom du concessionnaire

# PROCÉDURES D'ENTRETIEN

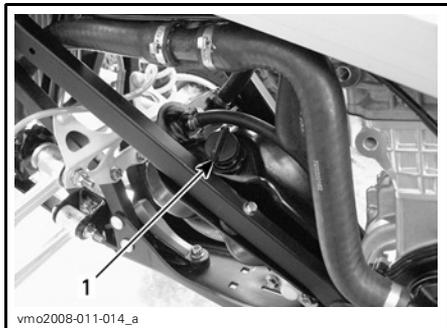
## Huile à moteur

### Niveau d'huile à moteur

Le réservoir d'huile à moteur est à l'avant du moteur.

**AVIS** Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne pas trop remplir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la transmission. Essuyer toute huile renversée.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau d'huile, regarder également si le réservoir d'huile et le moteur présentent des fuites.

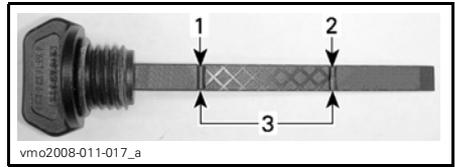


### CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Jauge du réservoir d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau, démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant 1 minute, puis arrêter le moteur. Vérifier le niveau d'huile comme suit:

- Dévisser la jauge de niveau d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
- Réinsérer la jauge et la visser à fond.
- Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Mettre un entonnoir dans l'orifice de remplissage du réservoir d'huile pour éviter de renverser de l'huile.

Ajouter un peu d'huile et vérifier le niveau d'huile.

Recommencer l'opération jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

### Huile à moteur recommandée

**REMARQUE:** La même huile lubrifie le moteur et la transmission.

Utiliser seulement de l'huile synthétique XP-S 5W 40 (N/P 293 600 039). Il s'agit d'une huile synthétique spécialement conçue pour les boîtes de vitesses à embrayage à bain d'huile.

**AVIS** L'huile synthétique XP-S 5W 40 a été spécialement conçue et testée pour satisfaire les exigences élevées de ce moteur. Ne pas mettre une autre huile synthétique, une huile semi-synthétique ou un additif dans un quad Can-Am équipé d'un embrayage à bain d'huile. Il n'existe aucun équivalent connu sur le marché pour le moment. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.

## Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

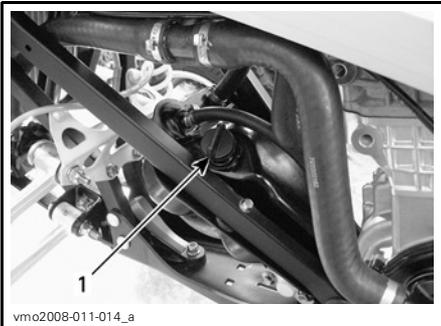
À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. Faire la vidange lorsque le moteur est tiède.

**⚠ ATTENTION** L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre qu'elle refroidisse.

### Vidange d'huile

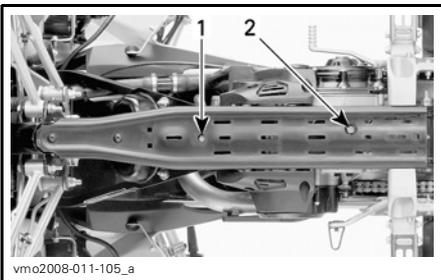
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Enlever le bouchon de réservoir d'huile.



1. Bouchon de réservoir d'huile à moteur

Nettoyer la surface autour des bouchons de vidange.



1. Bouchon de vidange de réservoir d'huile  
2. Bouchon de vidange du moteur

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du réservoir d'huile.

Retirer le bouchon de vidange pour vider toute l'huile du réservoir.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Retirer le bouchon de vidange pour vider toute l'huile du moteur.

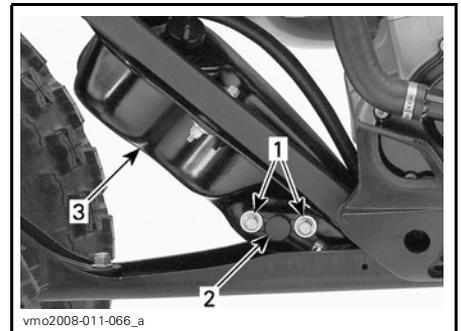
Essuyer toute huile renversée sur le moteur, le réservoir d'huile et la carrosserie.

**REMARQUE:** Laisser l'huile s'écouler du filtre.

### Nettoyage du tamis de réservoir d'huile

**REMARQUE:** Consulter le *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour connaître la fréquence de nettoyage du tamis.

Enlever les boulons retenant le raccord de sortie du réservoir d'huile.

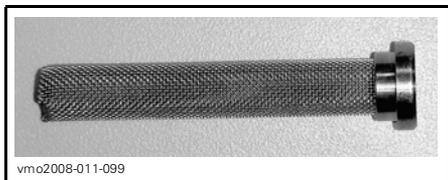


#### CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Boulons de fixation
2. Raccord de sortie du réservoir
3. Réservoir d'huile

Jeter le joint torique.

Enlever le tamis de réservoir d'huile derrière le raccord de sortie.



vmo2008-011-099

**TAMIS**

Nettoyer le tamis avec un solvant puis le sécher à l'air comprimé.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours porter des lunettes de protection. Les produits chimiques peuvent causer des éruptions cutanées et des blessures aux yeux.

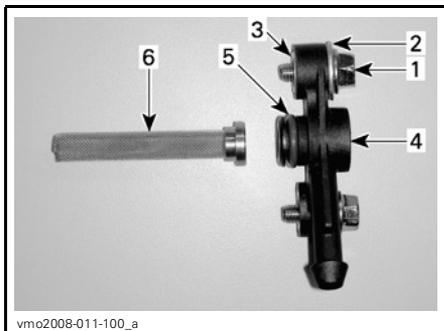
Essuyer toute huile renversée sur le réservoir d'huile.

Installer un joint torique neuf sur le raccord de sortie du réservoir d'huile.

Installer le raccord de sortie sur le réservoir d'huile.

Réinstaller avec précaution toutes les pièces enlevées précédemment.

**AVIS** Prendre garde d'endommager le joint torique en insérant le raccord de sortie dans le réservoir d'huile. Appliquer de l'huile sur le joint torique pour en faciliter l'installation.



vmo2008-011-100\_a

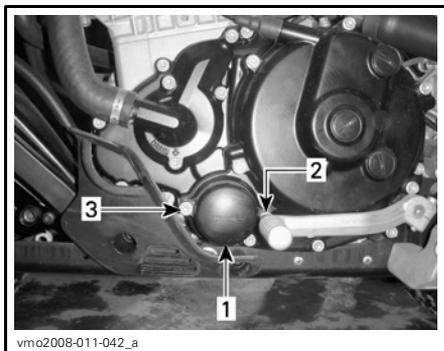
**ENSEMBLE RACCORD DE SORTIE**

1. Boulon hexagonal
2. Rondelle
3. Raccord
4. Raccord de sortie
5. Joint torique
6. Tamis

**Remplacement du filtre à huile**

Dévisser le couvercle du filtre à huile.

**REMARQUE:** Noter l'emplacement des vis.



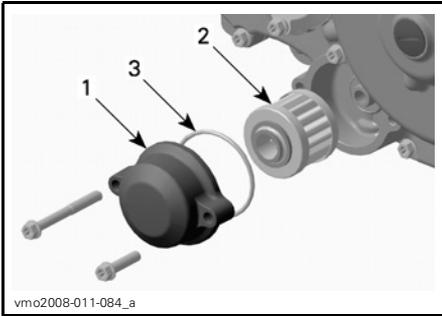
vmo2008-011-042\_a

**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

1. Couvercle de filtre à huile
2. Vis (M6 x 25)
3. Vis (M6 x 55)

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

**REMARQUE:** Vérifier le joint torique du couvercle; le remplacer au besoin.

**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

1. Couvercle de filtre à huile
2. Filtre à huile
3. Joint torique

Essuyer toute huile renversée sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité des bouchons de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité, du réservoir d'huile et des bouchons de vidange, puis remettre ces derniers en place.

Refaire le plein du réservoir d'huile avec 1.8 L d'huile recommandée. Consulter la rubrique *HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE* dans la présente section pour de plus amples détails.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes.

S'assurer qu'il n'y a pas de fuites.

Arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile. Refaire le plein au besoin.

Jeter l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

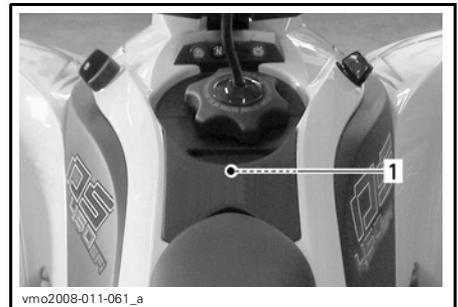
## Liquide de refroidissement du moteur

### Niveau de liquide de refroidissement

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Le bouchon du réservoir de réservoir de liquide de refroidissement du moteur est situé sous le couvercle d'accès près du bouchon de réservoir d'essence.



1. Emplacement du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement



**BOUCHON DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT**

Procéder comme suit pour retirer le couvercle d'accès.

Enlever le siège.



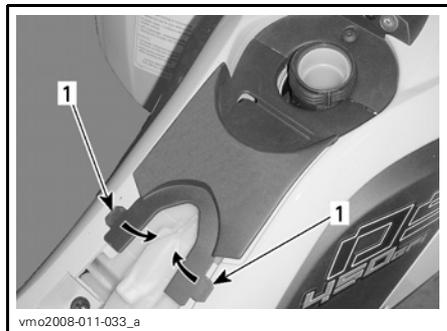
1. Loquet de siège

Enlever le bouchon de réservoir d'essence.



vmo2008-011-028\_c

Relâcher les languettes de couvercle du carénage.



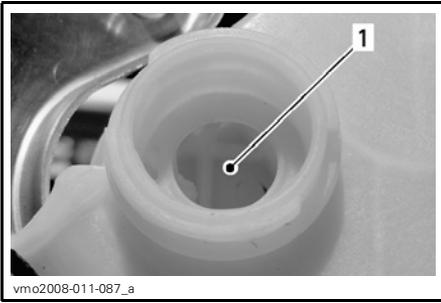
1. Languettes

Tirer délicatement le couvercle vers l'arrière pour le retirer.



Enlever le bouchon de remplissage.

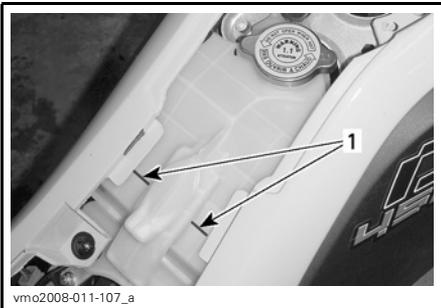
Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide est adéquat lorsqu'on voit du liquide par l'orifice du réservoir.



### RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Liquide de refroidissement ici

On peut également vérifier le niveau de liquide grâce aux repères de niveau (petites nervures) sur le réservoir.



### RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Repères de niveau

**REMARQUE:** Le niveau de liquide peut être légèrement plus bas lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C.

Ajouter du liquide de refroidissement au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Remettre en place et bien visser le bouchon.

Bien remettre toutes les pièces enlevées en procédant dans l'ordre inverse de leur dépose.

**REMARQUE:** Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Liquide de refroidissement recommandé

Toujours utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Remplir le système de refroidissement avec du liquide de refroidissement pré-mélangé de BRP (N/P 219 700 362) ou avec un mélange d'eau distillée et d'antigel (50% d'eau et 50% d'antigel).

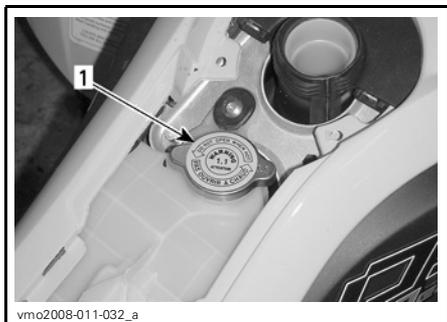
### Remplacement du liquide de refroidissement

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Pour éviter de se brûler, ne pas enlever le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement ni desserrer le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

Enlever le couvercle d'accès; consulter la rubrique *NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT* dans la présente section.

Tourner le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement dans le sens antihoraire, puis l'enlever.

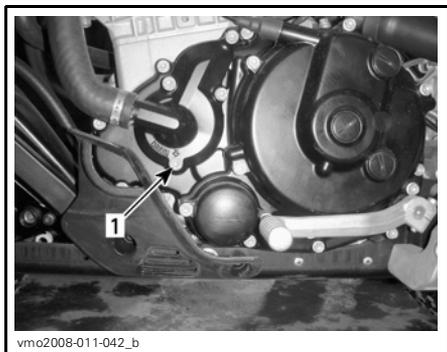


**SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS**

1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement

Dévisser lentement le bouchon de vidange et vider le liquide de refroidissement dans un contenant approprié.

**REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'enlever le bouchon de vidange.



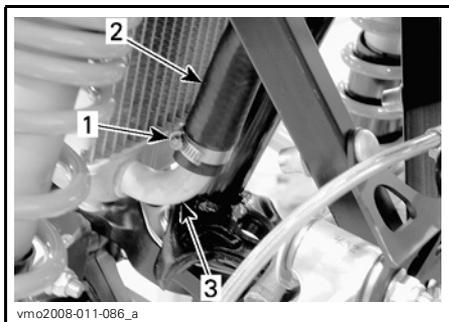
**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

1. Bouchon de vidange du liquide de refroidissement

Vidanger complètement le système et resserrer le bouchon de vidange.

Desserrer le collier de serrage du boyau de sortie du radiateur.

Enlever le boyau de sortie du radiateur pour vidanger complètement le système.



1. Collier de serrage
2. Boyau de sortie
3. Radiateur

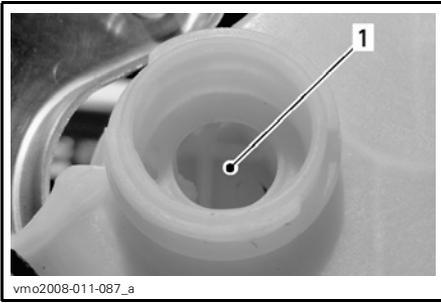
Remettre en place le boyau et serrer le collier de serrage.

Essuyer tout liquide de refroidissement renversé sur le châssis et le moteur.

Refaire le plein du réservoir de liquide de refroidissement avec 1.8 L de liquide recommandé. Voir les *FICHES TECHNIQUES* pour de plus amples détails.

Faire tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Ajouter lentement du liquide de refroidissement au besoin; **ne pas trop remplir**.

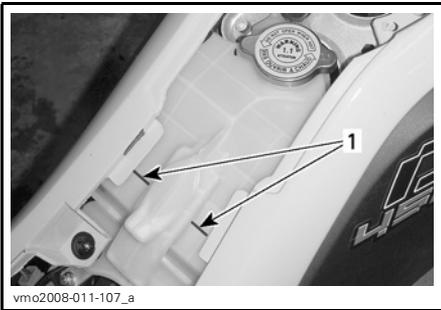
Le véhicule sur une surface de niveau, le niveau de liquide est adéquat lorsqu'on voit du liquide par l'orifice du bouchon du réservoir.



### RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Liquide de refroidissement ici

On peut également vérifier le niveau de liquide grâce aux repères de niveau (petites nervures) sur le réservoir.



### RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Repères de niveau

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Appuyer sur la manette d'accélérateur deux ou trois fois. Ajouter ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Remettre le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Vérifier si les raccords présentent des fuites.

Bien remettre toutes les pièces enlevées précédemment.

## Filtre à air

### Dépose du filtre à air

**AVIS** Ne jamais enlever ou modifier les composants du boîtier de filtre à air. Utiliser des pièces d'origine pour remplacer le filtre à air ou le préfiltre, car le moteur est réglé en fonction de ces composants. Autrement, on peut amoindrir les performances du moteur ou même l'endommager.

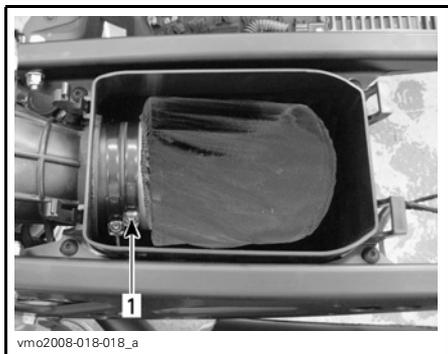
Enlever le siège.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Fixations
2. Couvercle du boîtier de filtre à air

Desserrer la fixation et retirer le filtre.



1. Fixation

Retirer le préfiltre du filtre à air.



PRÉFILTRE

## Nettoyage du filtre à air

### Préfiltre

Laver le préfiltre à l'eau chaude et au savon (détergent doux seulement).

Rincer le préfiltre puis le presser pour égoutter le surplus d'eau.

Laisser sécher complètement le préfiltre.

### Filtre à air

Verser du nettoyeur de filtre à air (N/P 219 700 341) ou l'équivalent dans un seau et y mettre le filtre à tremper.

Pendant que le filtre trempe dans le nettoyeur, nettoyer l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre à l'eau tiède.

Presser la mousse pour égoutter tout surplus d'eau. Laisser sécher complètement le filtre à air.

**REMARQUE:** Une faible couche de poussière peut être chassée avec un jet d'air à basse pression. Souffler l'air comprimé dans le sens contraire de la circulation normale de l'air dans le filtre.

Si la cartouche filtrante est endommagée, la remplacer.

Une fois le filtre sec, huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 219 700 340) ou l'équivalent.

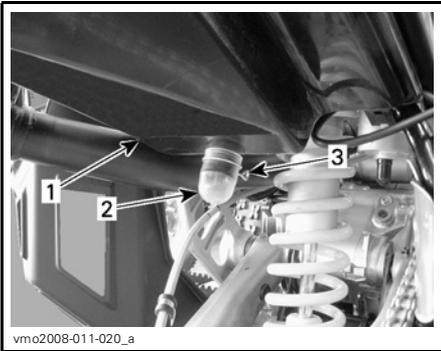
## Installation du filtre à air

Bien remettre les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

## Boîtier de filtre à air

### Inspection du boîtier de filtre à air

Vérifier périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air présente du liquide ou des dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation

**REMARQUE:** Si on utilise le véhicule dans un milieu poussiéreux, inspecter plus souvent que ce qui est indiqué au *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, presser et enlever le collier de serrage. Sortir le tube de vidange puis le vider.

**AVIS** Ne pas démarrer le moteur si on découvre du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange.

Si on découvre du liquide ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

Enlever le filtre à air. Voir la procédure plus haut.

## Pare-étincelles du silencieux

### Nettoyage du pare-étincelles du silencieux

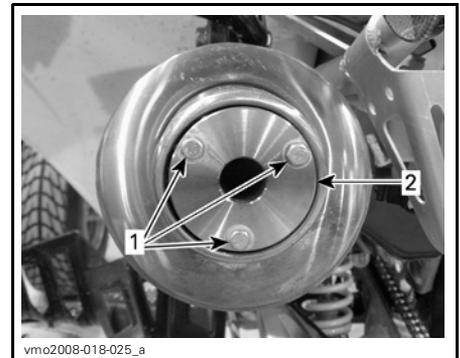
Nettoyer périodiquement le silencieux de toute accumulation de calamine. Consulter le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Faire une inspection visuelle du système d'échappement en entier. Vérifier s'il y a des fissures, des fuites ou tout autre dommage.

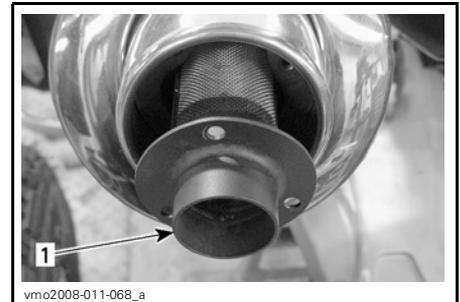
**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

Pour enlever le pare-étincelles du silencieux, dévisser les vis de la plaque d'étranglement et enlever cette dernière. Enlever le pare-étincelles.



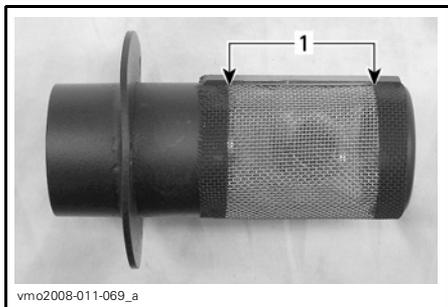
- ENLEVER**
1. Vis
  2. Plaque d'étranglement



- ENLEVER**
1. Pare-étincelles

Enlever les dépôts de calamine du pare-étincelles avec une brosse.

**REMARQUE:** Se servir d'une brosse souple et faire attention de ne pas endommager le pare-étincelles.



**NETTOYER**

1. Nettoyer cette partie

Pour le réinstaller, suivre l'ordre inverse de la dépose.

## Radiateur

### Nettoyage du radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, sans saleté, feuilles ou autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.



**TYPIQUE**

1. Radiateur

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, rincer les ailettes.

Si possible, rincer les ailettes du radiateur à l'aide d'un tuyau d'arrosage.

**⚠ ATTENTION** Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Le laisser d'abord refroidir.

**AVIS** Ne pas endommager les ailettes du radiateur en les nettoyant. N'utiliser aucun objet ni outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. Rincer à basse pression si on utilise un tuyau. **NE JAMAIS SE SERVIR D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

### Inspection du radiateur

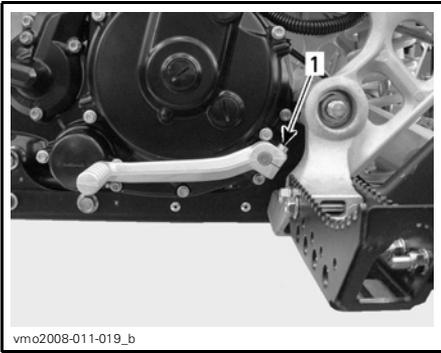
Vérifier si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou sont endommagés.

Faire vérifier le rendement du système de refroidissement par un concessionnaire Can-Am autorisé.

## Sélecteur de vitesse

### Réglage du sélecteur de vitesse

Desserrer la vis à tête creuse près de l'extrémité de l'arbre du sélecteur, puis retirer le sélecteur.



vmo2008-011-019\_b

1. Vis à tête creuse

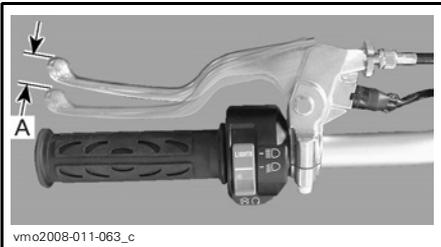
Positionner le sélecteur tel que désiré, puis resserrer la vis à tête creuse.

## Embrayage

### Réglage de l'embrayage

**REMARQUE:** Les modèles DS 450 X sont munis d'un tendeur de câble rapide sans écrou autobloquant. Procéder de la même façon pour régler l'un ou l'autre des câbles d'embrayage; ignorer cependant les détails concernant l'écrou autobloquant pour les modèles DS 450 X.

Le jeu nominal du levier d'embrayage est de 10 à 15 mm. Voir la photo suivante.



vmo2008-011-063\_c

### LEVIER D'EMBRAYAGE — JEU NOMINAL

A. 10 à 15 mm

S'il y a trop de jeu (plus de 15 mm), on peut faire le réglage au niveau du levier d'embrayage. Voir la rubrique *RÉGLAGE AU NIVEAU DU LEVIER D'EMBRAYAGE* plus bas.

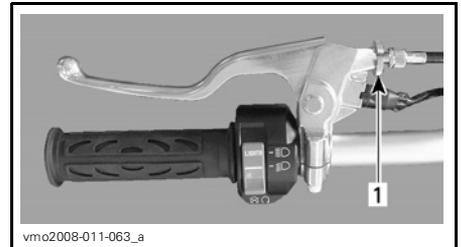
S'il n'y a pas assez de jeu, il faut faire le réglage avec la vis du couvercle d'embrayage pour obtenir le jeu approprié. Voir la rubrique *RÉGLAGE AU NIVEAU DU COUVERCLE D'EMBRAYAGE* plus loin.

Faire les réglages en conséquence.

**AVIS** S'il est impossible de faire les réglages recommandés, communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### Réglage au niveau du levier d'embrayage

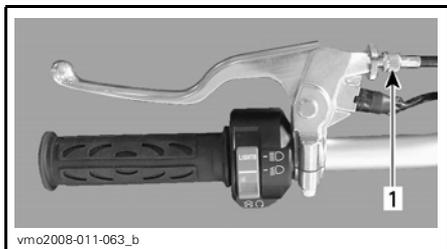
Desserrer l'écrou autobloquant du tendeur de câble.



vmo2008-011-063\_a

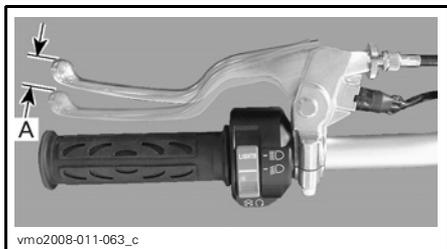
1. Écrou autobloquant

Tourner le tendeur de câble jusqu'à ce que le réglage soit adéquat.



vmo2008-011-063\_b

1. Tendeur de câble



vmo2008-011-063\_c

**LEVIER D'EMBRAYAGE — RÉGLAGE APPROPRIÉ**

A. 10 à 15 mm

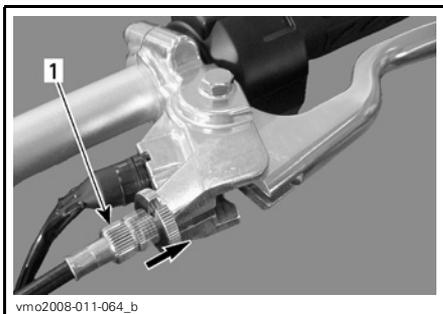
Serrer le tendeur de câble une fois que le réglage est adéquat.

**Réglage au niveau du couvercle d'embrayage**

**AVIS** Lorsqu'il faut faire un réglage avec la vis du couvercle d'embrayage, c'est que les disques d'embrayage sont usés. Par conséquent, il est fortement recommandé de faire inspecter les disques d'embrayage par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Desserrer l'écrou autobloquant du tendeur de câble.

Desserrer le tendeur de câble d'embrayage pour relâcher le câble au maximum.

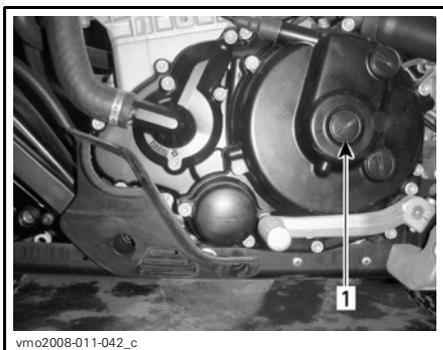


vmo2008-011-064\_b

**TYPIQUE**

1. Tendeur de câble

Enlever le bouchon d'accès du couvercle d'embrayage.



vmo2008-011-042\_c

**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

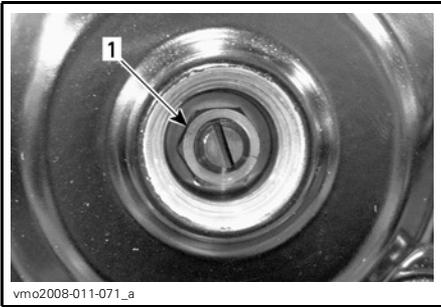
1. Bouchon d'accès

Installer sur l'écrou autobloquant l'outil spécial fourni dans la trousse d'outils.



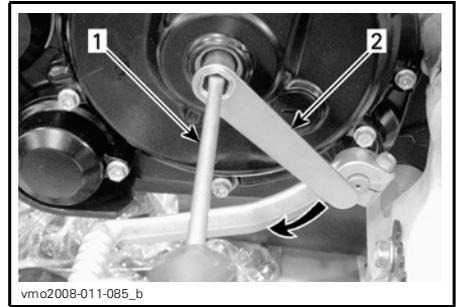
529035081

(N/P 529 035 081)



1. Écrou autobloquant

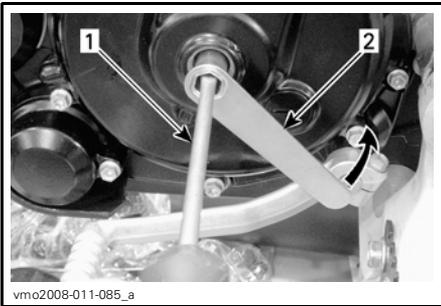
Retenir la vis de réglage au moyen d'un tournevis plat, puis desserrer l'écrou autobloquant dans le sens antihoraire.



1. Tournevis  
2. Outil spécial

Pour vérifier si le réglage est adéquat, appuyer délicatement du bout du doigt sur la vis de réglage; on devrait ressentir un peu de jeu. Sinon, procéder de nouveau au réglage.

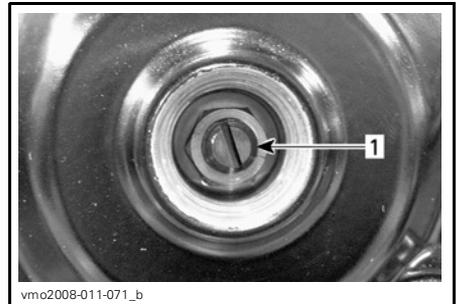
**AVIS** Le disque d'embrayage peut s'user prématurément si le réglage est trop serré.



1. Tournevis  
2. Outil spécial

En se servant du tournevis, tourner doucement la vis de réglage d'embrayage dans le sens horaire pour repérer le point de contact avec le roulement de débrayage, puis la dévisser de 3/8 à 1/2 de tour du point de contact.

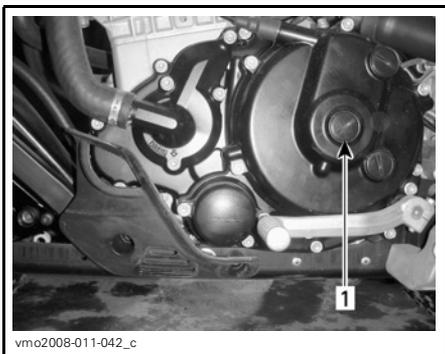
Retenir la vis de réglage au moyen du tournevis plat, puis serrer l'écrou autobloquant dans le sens horaire avec l'outil spécial.



1. Vis de réglage

Remettre le bouchon d'accès.

**AVIS** Ne pas trop serrer.



1. Bouchon d'accès

Bien régler le levier d'embrayage. Voir la rubrique **RÉGLAGE AU NIVEAU DU LEVIER D'EMBRAYAGE** plus haut.

## Câble d'accélérateur

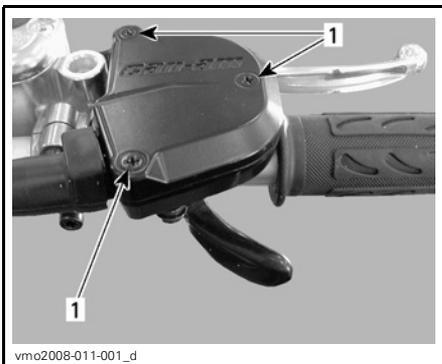
### Lubrification du câble d'accélérateur

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant pour câbles (N/P 293 600 041) ou un équivalent.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours utiliser un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant (à base d'eau, par exemple) pourrait faire en sorte que la manette d'accélérateur/le câble se coince ou raidisse.

Enlever le couvercle de logement de levier d'accélérateur.

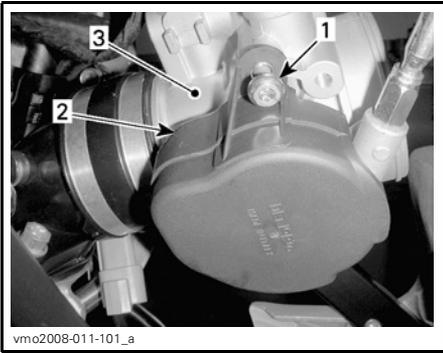


1. Enlever les vis

Retirer le câble de la manette d'accélérateur.



Enlever le couvercle latéral du carter de papillon.



vmo2008-011-101\_a

**CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR**

1. Enlever la vis
2. Couvrir le
3. Carter de papillon

Placer le huileur de câble (N/P 529 035 738) ou un équivalent sur le câble.



V00103Y

**TYPIQUE**

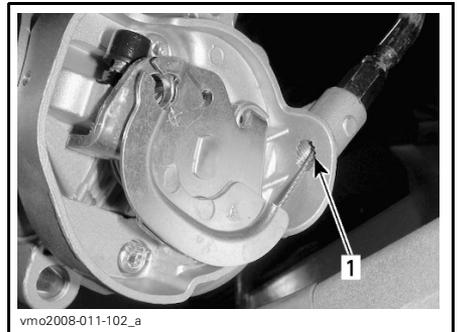
Insérer l'aiguille du vaporisateur dans l'orifice du huileur.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours porter des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

**REMARQUE:** Mettre un chiffon autour du huileur de câble pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporiser du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'autre extrémité.



vmo2008-011-102\_a

1. Vérifier s'il y du lubrifiant ici

Réinstaller le câble.

Vaporiser une petite quantité de lubrifiant sur le mécanisme de la manette d'accélérateur, puis fermer le logement.

Régler la manette d'accélérateur.

**Manette d'accélérateur**

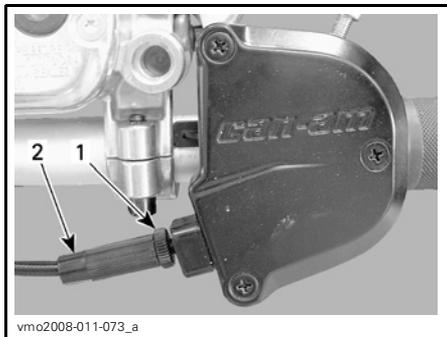
**Réglage de la manette d'accélérateur**

Glisser le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble.



1. Protecteur de caoutchouc

Desserrer l'écrou autobloquant, puis tourner le tendeur de câble pour obtenir le bon jeu de la manette d'accélérateur.



1. Écrou autobloquant  
2. Tendeur de câble

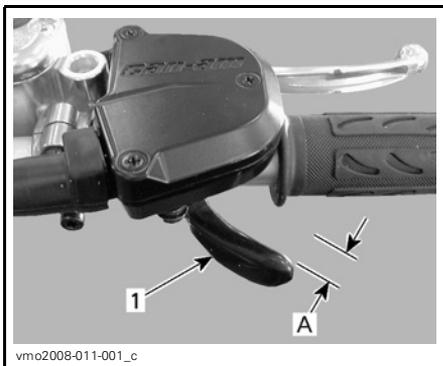
**REMARQUE:** Mesurer le jeu depuis l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrer l'écrou autobloquant et réinstaller le protecteur.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Avverti d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

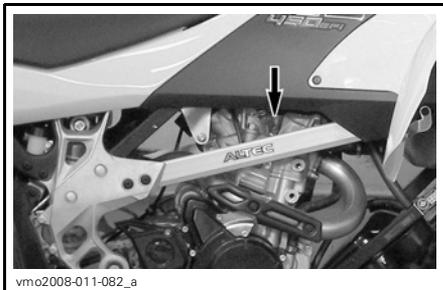


1. Manette d'accélérateur  
A. 2 à 4 mm

## **Bougies**

### **Dépose des bougies**

Débrancher les câbles de bougie.



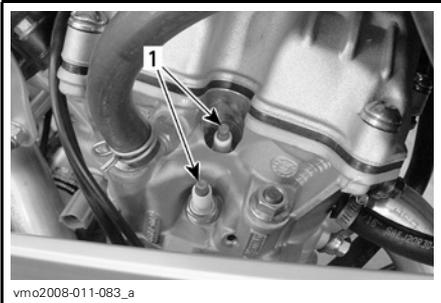
### **EMPLACEMENT DES CÂBLES**

Si possible, nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours porter des verres de protection lorsqu'on se sert d'air comprimé.

Dévisser complètement les bougies et les enlever.



vmo2008-011-083\_a

1. *Bougies*

## **Installation des bougies**

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, régler l'écartement des électrodes entre 0,7 et 0,8 mm.

Appliquer de la pâte thermoconductrice P12 (N/P 420 897 186) sur les filets des bougies pour prévenir leur grippage et pour améliorer le transfert de chaleur entre les bougies et la culasse.

Serrer les bougies à la main dans la culasse, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

Serrer les bougies à 19 N•m.

## **Batterie**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

### **Dépose de la batterie**

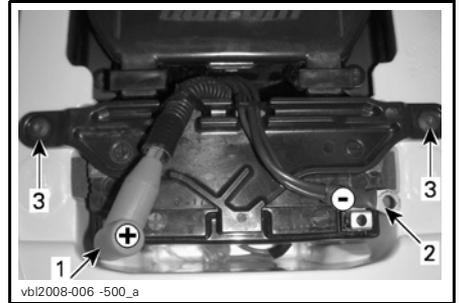
Enlever le siège.

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif ROUGE.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord.

Retirer les boulons retenant l'attache et le support de batterie.



1. *Câble positif ROUGE*
2. *Câble négatif NOIR*
3. *Support de batterie*

### **Nettoyage de la batterie**

Nettoyer les bornes de la batterie et les embouts de câble avec une brosse métallique.

### **Installation de la batterie**

Remettre la batterie dans le véhicule, et fixer le support de batterie.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif NOIR. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

Enduire les bornes de graisse diélectrique (N/P 293 550 004) ou d'un équivalent pour les protéger de l'oxydation.

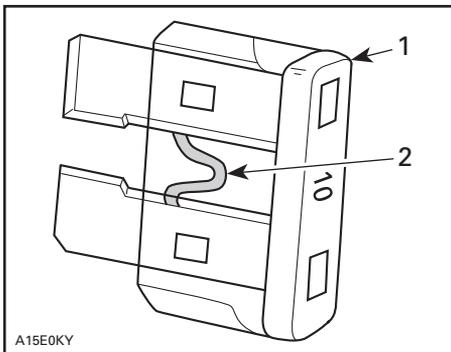
## **Fusibles**

### **Inspection des fusibles**

Le système électrique est protégé par des fusibles. Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même calibre.

**AVIS** Ne pas utiliser un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

Pour retirer un fusible du porte-fusibles, tirer dessus. Vérifier si le filament est fondu.



A15E0KY

### **TYPIQUE**

1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

### **Emplacement des fusibles**

Les porte-fusibles sont situés sous le siège et sur la gauche du moteur.

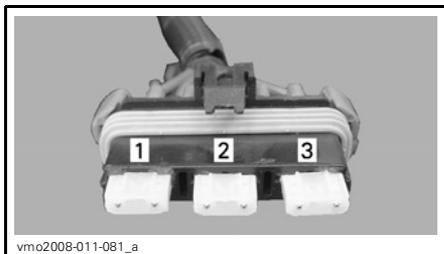
### Fusibles sous le siège



vmo2008-011-029\_b

### **EMPLACEMENT DES FUSIBLES**

1. Porte-fusibles



vmo2008-011-081\_a

### **DESCRIPTION DES FUSIBLES**

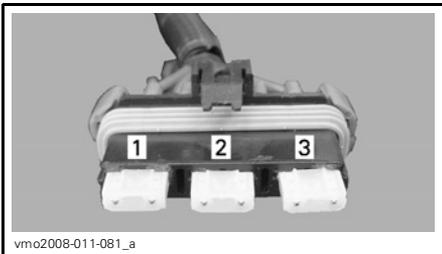
1. Principal (30 A)
2. Système de charge (20 A)
3. Clignotants (CE) (5 A)

## Fusibles sur le côté gauche du moteur



### EMPLACEMENT DES FUSIBLES

1. Porte-fusibles



### DESCRIPTION DES FUSIBLES

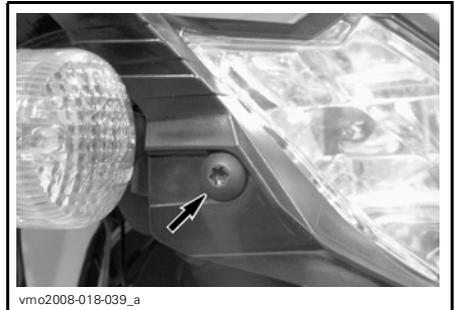
1. Ventilateur de refroidissement et accessoires (20 A)
2. ECM (module de commande du moteur) (5 A)
3. Pompe à essence (15 A)

## Feux

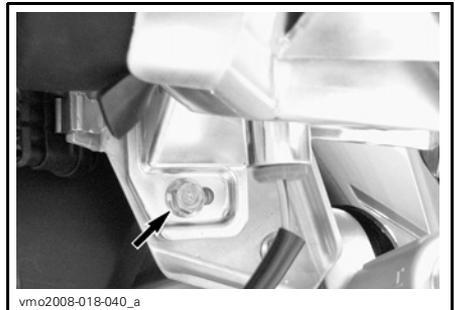
### Réglage de la visée du faisceau des phares

Procéder comme suit pour régler la visée du faisceau.

Desserrer les boulons identifiés sur les photos suivantes mais ne pas les enlever.



vmo2008-018-039\_a



vmo2008-018-040\_a

Régler l'angle du logement de phare à la main.

Régler les deux phares à la même hauteur.

Serrer la vis une fois le réglage fait.

### Remplacement des ampoules de phares

Chaque phare comporte deux ampoules: une pour le phare en tant que tel et une autre pour le feu de position.

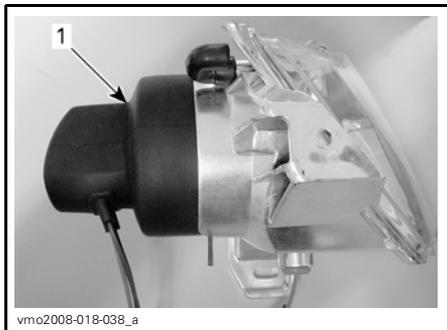
**AVIS** Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts; cela réduit sa durée. Si on y a touché, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

**REMARQUE:** En ce qui a trait aux illustrations qui suivent, le logement du phare a été enlevé du véhicule pour faciliter la compréhension.

Pour remplacer une ampoule de phare, procéder comme suit.

Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF».

Enlever le protecteur de caoutchouc du logement de phare.

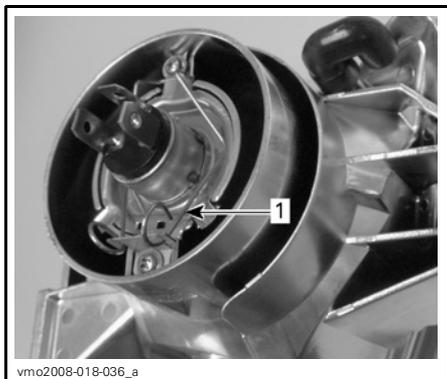


**TYPIQUE**

1. Protecteur de caoutchouc

Débrancher le connecteur de l'ampoule.

Pousser les extrémités de la pince de retenue vers l'avant et les déplacer latéralement pour déverrouiller l'ampoule du phare.



**TYPIQUE**

1. Pince de retenue

Soulever la pince de retenue, puis retirer l'ampoule.



**TYPIQUE**

Bien réinstaller les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

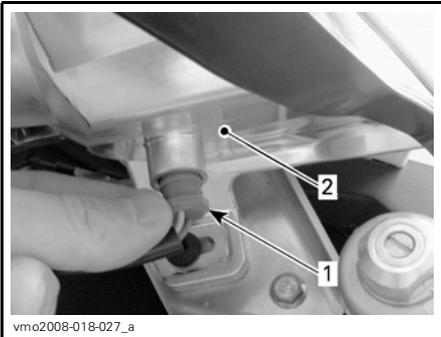
Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule.

**Remplacement des ampoules des feux de position avant**

Pour remplacer l'ampoule des feux de position avant qui se trouve dans le logement des phares, procéder comme suit.

Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF».

Tirer sur la douille d'ampoule pour la sortir du logement de phare.

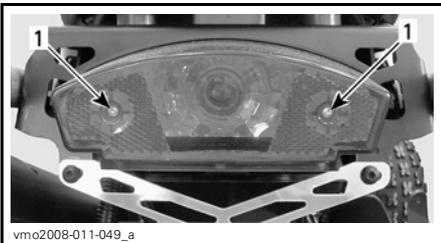


1. Douille de feu de position
2. Logement de phare

Extraire l'ampoule de sa douille.  
 Pour installer l'ampoule neuve, l'enfoncer dans sa douille.  
 Pour remettre la douille d'ampoule dans le logement de phare, l'insérer par l'ouverture.  
 Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule.

### Remplacement de l'ampoule de feu arrière

Mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF».  
 Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.



- TYPIQUE**  
 1. Vis

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et la tourner dans le sens antihoraire pour la dégager.

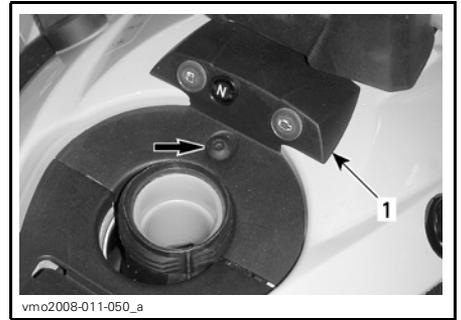
Pour poser l'ampoule neuve, l'enfoncer dans sa douille tout en la tournant dans le sens horaire.

Vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule.

## Voyants

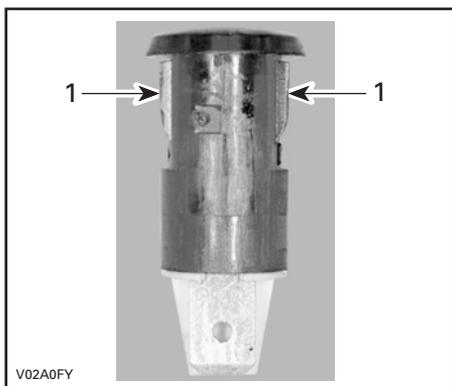
### Remplacement des ampoules de voyants

Enlever le bouchon de réservoir d'essence.  
 Enlever la console.



- TYPIQUE**  
 1. Console

Débrancher les fils du voyant défectueux.  
 Appuyer sur les deux languettes, puis extraire le voyant.



1. Languettes

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose.

## Chaîne d'entraînement



### AVERTISSEMENT

Toujours tourner l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de vérifier, régler ou lubrifier la chaîne d'entraînement.

## Inspection de la chaîne d'entraînement

La chaîne de ce véhicule est munie de goupilles et de rouleaux à lubrification permanente scellés par joints toriques. Toujours vérifier la chaîne d'entraînement avant d'utiliser le véhicule.

S'assurer qu'il ne manque aucun joint torique ni rouleau, et que les joints toriques ou les rouleaux ne sont pas endommagés. Régler ensuite la tension.

## Lubrification et nettoyage de la chaîne d'entraînement

**AVIS** Ne jamais nettoyer la chaîne avec un nettoyeur haute pression ou de l'essence. Cela endommagerait les joints toriques, qui risqueraient de s'user prématurément, et causerait le bris de la chaîne d'entraînement.

Nettoyer les surfaces latérales de la chaîne avec un chiffon sec.

**REMARQUE:** Ne pas nettoyer la chaîne avec une brosse.

Utiliser seulement un lubrifiant à chaîne d'entraînement recommandé. D'autres lubrifiants à chaîne pourraient contenir un solvant nuisible aux joints toriques.

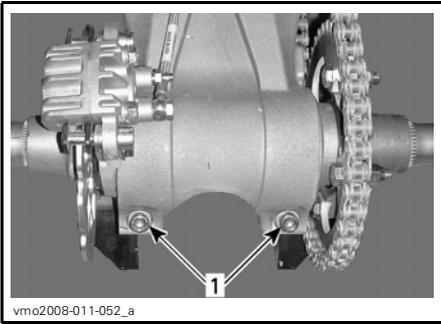
## Réglage de la chaîne d'entraînement

Régler la chaîne d'entraînement à chaque utilisation.

**REMARQUE:** Régler la chaîne d'entraînement tandis que le conducteur, ou un poids équivalent, se trouve sur le véhicule.

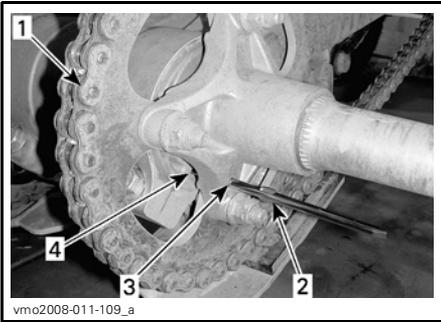
Placer le véhicule sur une surface de niveau et mettre la transmission au POINT MORT.

Desserrer les boulons de blocage de l'essieu arrière.



1. Boulons de blocage de l'essieu arrière

Insérer la tige d'un tournevis dans le moyeu du pignon, puis dans le carter d'essieu excentrique.



1. Chaîne d'entraînement
2. Tige de tournevis (trousse d'outils)
3. Moyeu de pignon
4. Carter d'essieu excentrique

La tige de tournevis bien verrouillée, pousser ou tirer le véhicule vers l'avant pour accroître la tension ou vers l'arrière pour la réduire.

**REMARQUE:** Bien réglé, le jeu de la chaîne doit être de 22 mm, à mi-chemin entre les pignons.

Serrer les boulons de blocage de l'essieu arrière à 48 N•m.

## Glissière de chaîne d'entraînement

### Inspection de la glissière de chaîne d'entraînement

Vérifier fréquemment la glissière de chaîne d'entraînement; consulter le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

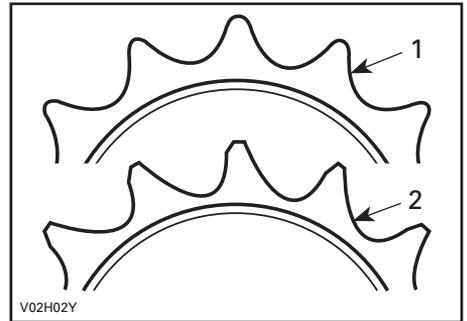
Remplacer la glissière de chaîne lorsqu'elle est usée.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la faire remplacer.

## Pignons de la chaîne d'entraînement

### Inspection des pignons de la chaîne d'entraînement

Vérifier si les pignons ne sont pas déformés.



1. En bon état
2. À remplacer

**AVIS** Remplacer la chaîne et les pignons pour éviter que ces pièces s'usent prématurément. Installer une nouvelle bague de retenue chaque fois que le pignon du moteur est enlevé.

## Pneus/roues

### Pression des pneus

#### AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut utiliser une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Révérer la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DES PNEUS		AVANT	ARRIÈRE
Jusqu'à 100 kg	MAX.	48 kPa	
	MIN.	34.5 kPa	

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe manuelle et un nécessaire de réparation.

### État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus et les jantes sont endommagés.

Vérifier si les pneus sont usés. Les remplacer au besoin.

Ne pas permuter les pneus car les pneus avant et arrière sont de taille différente. Les pneus sont directionnels. Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

#### AVERTISSEMENT

Lorsqu'on remplace les pneus, ne jamais installer de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Une telle combinaison pourrait causer une perte de maniabilité ou de stabilité.

Ne pas installer de pneus de taille ou de conception différentes sur le même essieu.

Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Bien installer les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.

Installer tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Des blessures graves et même un décès pourraient survenir si ces instructions ne sont pas suivies.

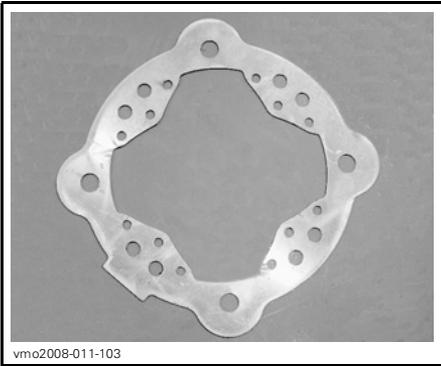
### Dépose d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule.

Placer des chandelles sous le véhicule.

Dévisser les écrous, retirer les rondelles, puis enlever la roue.

**AVIS** Pour éviter d'endommager les disques de frein avant, ne jamais retirer les protecteurs de disque avant ni utiliser le véhicule sans qu'ils soient adéquatement installés.

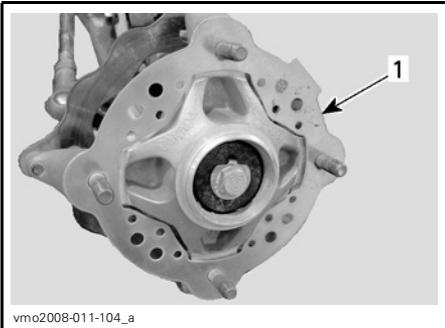


vmo2008-011-103

PROTECTEUR DE DISQUE

### Installation d'une roue

À l'avant, s'assurer que les protecteurs de disque sont bien installés.



vmo2008-011-104\_a

ROUE AVANT

1. Protecteur de disque

Installer les écrous et les rondelles.

Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrer à 52 N•m.

**AVIS** Toujours utiliser les écrous de roue et les rondelles recommandés. L'utilisation d'autres écrous et rondelles pourrait endommager la jante.

## Roulements de roues avant

### Inspection des roulements de roues avant

Tenir fermement la roue par le haut, puis tirer et pousser pour voir s'il y a du jeu. Si c'est le cas, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## Essieu arrière

### Inspection de l'essieu arrière

Soulever l'arrière du véhicule, assez pour que les roues ne touchent plus le sol.

Pousser et tirer sur l'essieu arrière pour voir s'il y a un jeu.

Vérifier si l'essieu est courbé ou voilé.

S'il y a du jeu ou des dommages, consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

## Suspensions

### Inspection des suspensions

#### Amortisseurs

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile. S'assurer qu'ils sont fixés solidement. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

- Les amortisseurs sont sous pression.
- Une explosion peut se produire si les amortisseurs sont chauffés ou perforés.
- Ne pas les démonter.

## Bras triangulaires, bras oscillant et tringlerie

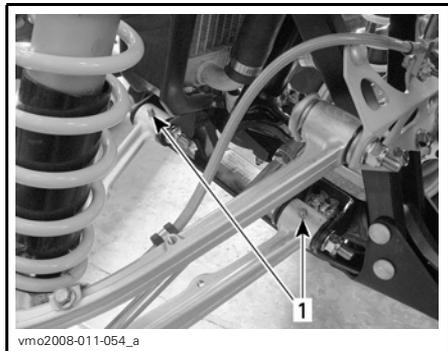
Vérifier si ces pièces présentent des dommages (fissures, bosses, jeu excessif ou piqûres de corrosion). Si ces pièces sont endommagées, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE ET VOIR UN CONCESSIONNAIRE CAN-AM AUTORISÉ.**

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais conduire un véhicule présentant des pièces de suspension défectueuses.

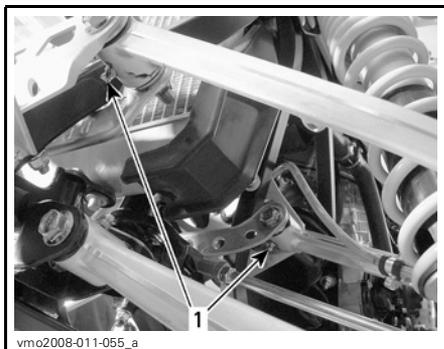
## Lubrification de la suspension avant

Lubrifier les bras triangulaires à l'aide d'un pistolet-graisseur. Utiliser de la graisse synthétique pour suspension (N/P 293 550 033) ou un équivalent.



**TYPIQUE — BRAS TRIANGULAIRE INFÉRIEUR**

1. Raccords de graissage

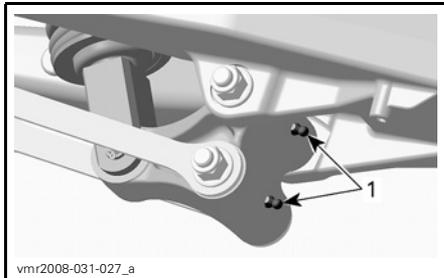


**TYPIQUE — BRAS TRIANGULAIRE SUPÉRIEUR**

1. Raccords de graissage

## Lubrification de la suspension arrière

Lubrifier avec de la graisse pour suspension (N/P 293 550 033) par les raccords illustrés.



**LEVIER COUDÉ**

1. Raccords de graissage



vmo2009-005-008\_a

**BRAS DE PIVOT**

1. Raccord de graissage

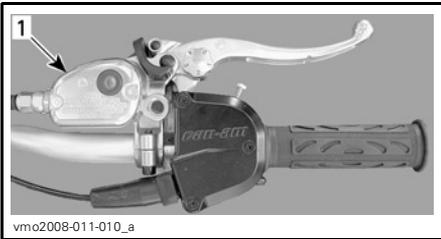
**Freins**

**Niveau de liquide de frein**

**REMARQUE:** Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

**Réservoir de liquide de frein avant**

Orienter les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.



vmo2008-011-010\_a

**TYPIQUE**

1. Réservoir de liquide de frein avant

Vérifier le niveau de liquide de frein par le voyant de liquide du couvercle du réservoir.

S'il est **FONCÉ**, cela signifie que le niveau est adéquat.

S'il est **PÂLE**, cela signifie que le niveau est bas.



vmo2008-011-062\_a

**TYPIQUE**

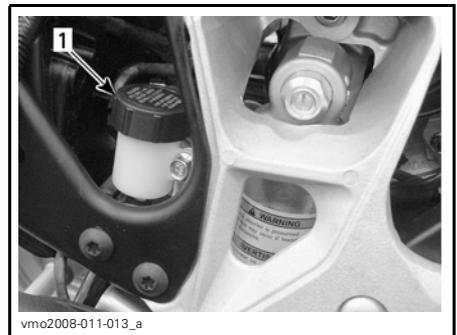
1. Niveau adéquat de liquide
2. Bas niveau de liquide

Nettoyer le couvercle de remplissage et le retirer, puis ajouter du liquide au besoin. **Ne pas trop remplir.**

Vérifier l'état du soufflet du levier. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.

**Réservoir de liquide de frein arrière**

Le véhicule étant sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans le réservoir.



vmo2008-011-013\_a

**SITUÉ PRÈS DE L'AILE ARRIÈRE DROITE**

1. Réservoir de liquide de frein arrière

Le liquide devrait être au-dessus de la marque **MIN**.



vmo2008-011-018\_a

**CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE**

1. Niveau maximal (MAX)
2. Niveau minimal (MIN)

Nettoyer le bouchon de remplissage et le retirer, puis ajouter du liquide au besoin. Ne pas trop remplir.

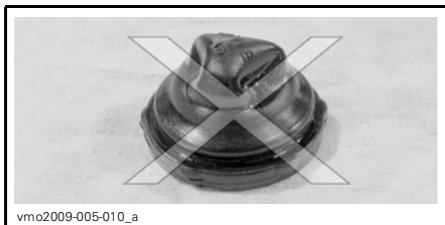
**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsqu'on installe le bouchon de remplissage du réservoir de liquide de frein arrière, remettre le diaphragme de caoutchouc dans sa position originale.



vmo2009-005-009

**BONNE POSITION**



vmo2009-005-010\_a

**MAUVAISE POSITION**

**Liquide de frein recommandé**

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

**AVIS** Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, ne pas utiliser de liquide autre que celui recommandé, et ne pas mélanger différents liquides pour obtenir un niveau approprié.

**AVIS** N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. Ne pas utiliser de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

**Inspection des freins**

Le frein de stationnement à l'arrière est mécanique et son câble est réglable. Si un réglage est nécessaire, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

Le système de freinage standard est hydraulique et ne requiert aucun réglage.

Pour que les freins demeurent en bon état, vérifier:

- Le niveau de liquide de frein
- Que le système de freinage ne présente aucune fuite
- Si les freins sont spongieux
- Si les freins sont propres
- Si les disques sont très usés et si leur surface est en bon état

- Si les plaquettes sont usées, endommagées ou desserrées
- Si les protecteurs de disque avant sont endommagés, les remplacer au besoin.

LIMITES D'USURE	
Épaisseur des plaquettes	1 mm
Épaisseur des disques	3.5 mm
Gauchissement maximal des disques	0.2 mm

Si on décèle un problème au niveau des freins, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.



## AVERTISSEMENT

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage.

## Carrosserie

### Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION (avec un tuyau d'arrosage par exemple)**. Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques. Recouvrir l'extrémité du silencieux pour empêcher l'eau de s'infiltrer dans le système d'échappement.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie à l'eau chaude et au savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

**AVIS** Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

### Loquet de siège

Retirer le siège et vérifier le mécanisme de verrouillage. Si des pièces sont endommagées, voir un concessionnaire Can-Am autorisé pour leur remplacement.

## Châssis

### Inspection du châssis

Vérifier si le châssis est fissuré ou endommagé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour une réparation ou pour tout remplacement de pièces.

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les couples de serrage ou encore pour le remplacement de pièces ou la réparation.

# REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

## AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé tel que prescrit dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, il faut le remettre correctement.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes à ce sujet.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

## AVERTISSEMENT

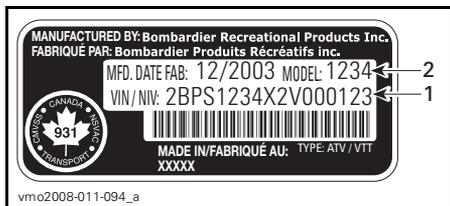
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

# ***INFORMATION TECHNIQUE***

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

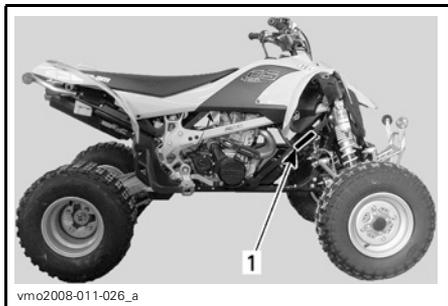
Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre véhicule (moteur et châssis); lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte, par exemple. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

## Numéro d'identification du véhicule



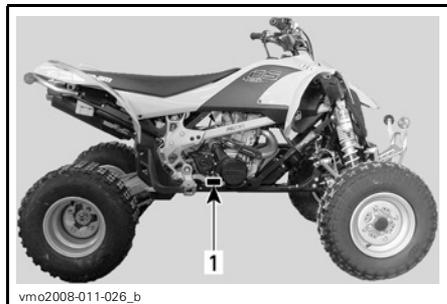
### TIPIQUE — ÉTIQUETTE DE NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. N.I.V. (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Numéro de modèle



1. Emplacement du numéro de série du véhicule

## Numéro d'identification du moteur



### TIPIQUE — ÉTIQUETTE DE NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

1. N.I.M. (Numéro d'Identification du Moteur)

## Étiquette de conformité

Cette étiquette indique que le véhicule est conforme aux exigences d'un pays donné.

### EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE

DS 450/DS 450 X

Sous le feu arrière,  
sur l'aile arrière



La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

# FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
<b>MOTEUR</b>		
Type		ROTAX® 449, 4-temps, double arbre à cames en tête, chaîne d'entraînement
Nombre de cylindres		1
Nombre de soupapes		4
Cylindrée		449.3 cc
Alésage		97 mm
Course		60.8 mm
Taux de compression		11.8:1
Lubrification	Type	Carter sec (moteur et transmission lubrifiés simultanément)
	Filtre à huile	Filtre à huile multicouche synthétique
Décompresseur		Automatique
Échappement		BRP, acier inoxydable
Filtre à air		Filtre en mousse à deux étages
<b>TRANSMISSION</b>		
Embrayage		Embrayage à bain d'huile, multidisque
Boîte de vitesses		5 vitesses intégrées à prise constante
<b>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b>		
Type		Refroidissement par liquide avec pompe à eau intégrée
Radiateur		Monté à l'avant avec ventilateur thermostatique
<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>		
Type		Injection électronique, carter de papillon simple (46 mm)
Régime de ralenti ± 50		1800 tr/mn (non réglable)
Pompe à essence	Marque	Bosch
	Type	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>		
Génératrice/ magnéto	Marque	Denso
	Type	250 W @ 6000 tr/mn
Type d'allumage		DI (numérique à induction)
Calage de l'allumage		Non réglable
Limiteur de régime moteur		10 250
Bougies	Marque	NGK (appliquer de la pâte thermo- conductrice P12 (N/P 420 897 186) sur les filets des bougies)
	Type	DCPR9E
	Écartement des électrodes	0.7 à 0.8 mm
Nombre de bougies		2
Batterie	Type	Batterie sans entretien
	Volt	12 volts, 7 A•h
Système de démarrage		Démarrateur électrique. Démarrage à n'importe quel rapport (levier d'embrayage pressé ou transmission au POINT MORT)
Phares (feu de croisement)		2 x 35 W
Phares (feu de route)		2 x 35 W
Feux de position avant		2 x 5 W
Clignotants		4 x 10 W
Feu arrière		5/21 W
Fusibles	Principal	30 A
	Système de charge	20 A
	Clignotants	5 A
	Ventilateur et accessoires	20 A
	ECM	5 A
	Pompe à essence	15 A
<b>SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT</b>		
Essieu arrière		Entraîné par chaîne/essieu rigide

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
<b>SUSPENSION</b>		
Avant	Type	Indépendante — deux bras triangulaires
	Course	HPG X: HPG (réglable) 241 mm
Arrière	Type	Rigide à bras oscillant
	Course	HPG X: HPG (réglable) 267 mm
<b>PNEUS</b>		
Pression (jusqu'à 100 kg)	Avant	48 kPa maximum 34.5 kPa minimum
	Arrière	
Taille	Avant	21 x 7R-10
	Arrière	20 x 11R-9
<b>ROUES</b>		
Taille	Avant	10 x 5.5
	Arrière	9 x 8.5
Couple de serrage des écrous de roue		52 N•m
<b>FREINS</b>		
Avant		Hydraulique, 2 disques (acier inoxydable)
Arrière		Hydraulique, 1 disque (acier inoxydable)
Frein de stationnement		Levier de verrouillage droit séparé sur le guidon (roues arrière)
<b>DIRECTION</b>		
Divergence (véhicule au sol, mesure à la jante)		0.5 mm ± 0.5 mm de chaque côté
<b>POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE</b>		
Poids à vide		161 kg
Charge totale permise		100 kg y compris le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires additionnels
Masse totale en charge admissible		283 kg

MODÈLE		DS 450/DS 450 X
<b>DIMENSIONS</b>		
Longueur hors tout		1.83 m
Largeur hors tout		1.17 m
Hauteur hors tout		1.06 m
Empattement		1.27 m
Voie	Roues avant	1.0 m
	Roues arrière	909 mm
Garde au sol	Sous le châssis	229 mm
	Essieu arrière	132 mm
<b>LIQUIDES</b>		
Huile à moteur		Huile synthétique XP-S 5W 40. <b>Ne pas mettre une autre huile synthétique, une huile semi-synthétique ou un additif dans un véhicule Can-Am équipé d'un embrayage à bain d'huile.</b> Se référer à la section <i>HUILE RECOMMANDÉE</i> pour plus de détails
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène glycol et eau (50% éthylène glycol et 50% eau distillée). Employer du liquide de refroidissement prémélangé BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
Carburant	Type	Essence super sans plomb
	Indice d'octane	95 RON
Freins hydrauliques		Liquide de frein DOT 4
<b>CONTENANCES</b>		
Réservoir d'essence		11.5 L y compris une réserve d'environ 2.5 L
Huile à moteur (incluant transmission)		1.8 L
Liquide de refroidissement		1.8 L

# TABLEAU DE CONVERSION

FACTEURS DE CONVERSION		
POUR CONVERTIR DES	EN <sup>(1)</sup>	MULTIPLIER PAR
po	mm	25.4
po	cm	2.54
po <sup>2</sup>	cm <sup>2</sup>	6.45
po <sup>3</sup>	cm <sup>3</sup>	16.39
pi	m	0.3
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
<b>lbf•po</b>	N•m	0.11
<b>lbf•pi</b>	N•m	1.36
<b>lbf•pi</b>	<b>lbf•po</b>	12
lb/po <sup>2</sup>	kPa	6.89
oz imp.	oz É.-U.	0.96
gal imp.	gal É.-U.	1.2
gal imp.	L	4.55
oz É.-U.	ml	29.57
gal É.-U.	L	3.79
MPH	km/h	1.61
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32
cv	kW	0.75

<sup>(1)</sup> Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné.  
Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

**REMARQUE:** Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

# ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

---

# DIRECTIVES TECHNIQUES

---

## LE MOTEUR NE TOURNE PAS

---

1. L'interrupteur d'allumage est à «OFF».
  - Tourner l'interrupteur à «ON».
2. L'interrupteur d'arrêt du moteur est à «OFF».
  - Tourner l'interrupteur à «ON».
3. La transmission n'est pas au point mort.
  - Mettre la transmission au point mort ou presser le levier d'embrayage.
4. Batterie faible ou connexions desserrées.
  - Vérifier l'état des connexions et des bornes.
  - Faire vérifier la batterie.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

## LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

---

1. Fusible grillé.
  - Vérifier le fusible de la pompe à essence.
2. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).
  - (Mode noyé) Si le moteur est noyé d'essence et ne démarre pas, on peut activer cette fonction qui bloque l'injection quand on lance le moteur. Procéder comme suit.
    - Mettre la clé dans l'interrupteur d'allumage et la tourner à «ON».
    - Appuyer à fond sur la manette d'accélérateur et la TENIR dans cette position.
    - Appuyer sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.Lancer le moteur 20 secondes. Relâcher le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
  - Relâcher la manette d'accélérateur et lancer de nouveau le moteur pour le faire démarrer.
  - Si le moteur ne démarre toujours pas:**
    - Nettoyer le pourtour des capuchons de bougie et retirer ces derniers.
    - Enlever les bougies; voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.
    - Actionner le démarreur à quelques reprises.
    - Ensuite, installer des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
    - Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut.
  - Si le moteur est encore noyé, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
  - REMARQUE:** Il ne doit pas y avoir de carburant dans l'huile à moteur. Si c'est le cas, vidanger l'huile.

**LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)**

3. **Le carburant ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).**
  - Vérifier le niveau d'essence.
  - La pompe à essence peut être défectueuse.
  - Vérifier le fusible de la pompe à essence.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
4. **Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).**
  - Vérifier l'état du fusible d'allumage.
  - Enlever les bougies et les rebrancher ensuite aux capuchons de bougie.
  - Vérifier si l'interrupteur d'allumage et l'interrupteur d'arrêt du moteur sont à «ON».
  - Démarrer le moteur lorsque les bougies sont mises à la masse sur le moteur, loin des trous de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer les bougies.
  - Si le problème persiste, voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
5. **Compression du moteur.**
  - Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une perte importante de compression.
  - Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR**

1. **Bougies encrassées ou endommagées.**
  - Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. **Le carburant ne parvient pas au moteur.**
  - Voir la rubrique LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. **Surchauffe du moteur (le voyant anomalie moteur (rouge) s'allume ou clignote).**
  - Voir la rubrique SURCHAUFFE DU MOTEUR.
4. **Filtre à air/boîtier de filtre obstrué ou sale.**
  - Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
  - Vérifier s'il y a du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange du boîtier.
5. **Bobine d'allumage débranchée.**
  - Vérifier la connexion des bobines d'allumage.

**SURCHAUFFE DU MOTEUR**

1. **Bas niveau de liquide de refroidissement dans le système de refroidissement.**
  - Vérifier le liquide de refroidissement. Voir la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.

## **SURCHAUFFE DU MOTEUR (suite)**

---

### **2. Ailettes de radiateur sales.**

- Nettoyer les ailettes du radiateur. Voir *RADIATEUR* à la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.

### **3. Le ventilateur du radiateur ne fonctionne pas.**

- Vérifier le fusible du ventilateur. Voir la section *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*. Si le fusible est bon, s'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

## **RETOURS DE FLAMME DANS LE MOTEUR**

---

### **1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).**

- Voir la rubrique *LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER*.

### **2. Fuites du système d'échappement.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **3. Le moteur tourne en surchauffant.**

- Voir la rubrique *ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR*.

## **RATÉS D'ALLUMAGE DU MOTEUR**

---

### **1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.**

- Nettoyer et vérifier les bougies et leur degré thermique. Les remplacer au besoin.

### **2. Présence d'eau dans le carburant.**

- Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

## **BRUIT INHABITUEL PROVENANT DU MOTEUR**

---

### **1. Réglage des soupapes.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **2. Tendeur de chaîne.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

### **3. Chaîne de distribution usée.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

## **LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE**

---

### **1. Moteur.**

- Voir la rubrique *ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR*.

### **2. Frein de stationnement.**

- S'assurer que le frein de stationnement est complètement déverrouillé.

---

**LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)**

---

**3. Filtre à air/boîtier de filtre obstrué ou sale.**

- Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin.
- Vérifier s'il y a du liquide ou des dépôts dans le tube de vidange du boîtier.

---

**CHANGEMENTS DE VITESSE BRUSQUES**

---

**1. Faible niveau d'huile dans le moteur et la transmission.**

- Remplir le moteur au niveau approprié avec de l'huile recommandée.

**2. Système de changement de vitesse.**

- Essayer d'appuyer davantage sur la manette d'accélérateur en passant à une vitesse supérieure.
- Comprimer le levier d'embrayage plus longtemps en rétrogradant.

**3. Mauvais type d'huile.**

- Vidanger l'huile du moteur et utiliser une huile recommandée seulement.

**4. Transmission.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

**LE VOYANT ANOMALIE MOTEUR (rouge) RESTE ALLUMÉ**

---

**1. Surchauffe du moteur.**

- Voir la rubrique SURCHAUFFE DU MOTEUR.

**2. Faible ou haute tension de la batterie.**

- Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

---

**LE VOYANT ANOMALIE MOTEUR (rouge) CLIGNOTE**

---

**1. Le moteur est en mode protection.**

- Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

# MESSAGES DE L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

MESSAGE	DESCRIPTION
LO BATT	Signifie que la tension de la batterie est faible. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI BATT	Signifie que la tension de la batterie est élevée. Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
HI TEMP <sup>(1)</sup>	Signifie que le moteur surchauffe. Voir la section <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la rubrique <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
LIMP HOME	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur clignote. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
CHECK ENGINE	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Noter aussi que le voyant d'anomalie de moteur reste allumé. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.
NO ECM COMMUNICATION	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur et le module de commande du moteur (ECM). Communiquer avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

**AVIS** <sup>(1)</sup> Si le voyant ne s'éteint pas aussitôt le moteur démarré, arrêter le moteur. Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

# ***GARANTIE***

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM<sup>MC</sup> 2009**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses VTT Can-Am 2009 vendues par un concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Can-Am installés par un concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le VTT.

La présente garantie limitée s'annule si:

1. Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Les composants reliés aux émissions qui sont inclus dans le tableau ci-dessous, qui sont installés sur des VTT Can-Am certifiés par l'EPA, et qui sont enregistrés aux États-Unis, sont couverts pour trente (30) mois consécutifs.

COMPOSANTS RELIÉS AUX ÉMISSIONS	450 EFI
Capteur de position d'accélérateur (TPS)	X
Régulateur de pression d'essence	X
Injecteurs d'essence	X
Joint de culasse	X
Anneau d'étanchéité du collecteur d'admission	X
Sonde de pression d'air du collecteur (MAPS)	X
Sonde de pression/de température de l'air ambiant (AAPT)	X
Module de commande du moteur (ECM)	X

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## 5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- Le VTT Can-Am 2009 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## 6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## 7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## 8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2009 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

### Raytech Électronique

1451, boul. des Laurentides  
Vimont, Laval (Québec)  
H7M 2Y3  
Tél.: 450 975-1015  
Télé.: 800 975-0025/450 975-0817  
Courriel: [raytech@raytech.qc.ca](mailto:raytech@raytech.qc.ca)  
Site Web: [www.raytech.qc.ca](http://www.raytech.qc.ca)  
Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

### Naviclub Ltée

5054, int-Georges  
Lévis (Québec)  
G6V 4P2  
Tél.: 418 835-9279  
Télé.: 418 835-6681  
Courriel: [naviclub@naviclub.com](mailto:naviclub@naviclub.com)  
Site Web: [www.naviclub.com](http://www.naviclub.com)

Votre VTT Can-Am 2009 peut avoir comme équipement original des pneus Carlisle<sup>†</sup> ou ITP<sup>†</sup>. Ces pneus sont garantis séparément par leurs fabricants et nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé BRP de vous assister.

### **Carlisle Tire & Wheel Company**

23 Windham Boulevard  
Aiken, SC 29805

Information concernant la garantie:

aux É.-U. 1 800-260-7959

au Canada 1 800-265-6155

au Québec 1 877-997-4999

## **9) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **10) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

VTT CAN-AM

Groupe support à la clientèle

75, rue J.A. Bombardier

Sherbrooke (Québec) J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

\* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

<sup>†</sup>Carlisle et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses Quad Can-Am 2009 vendus par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du Quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie.

La présente garantie limitée s'annule si:

1. Le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## 5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire Can-Am»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2009 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## 6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## 7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe support à la clientèle  
Skaldenstraat 125  
9042 Gent  
Belgium  
Tel.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente  
Ahjotie 30  
Fin-96320 Rovaniemi  
Finland  
Tel.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe support à la clientèle  
75, rue J.A. Bombardier  
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3  
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: QUAD CAN-AM<sup>MC</sup> 2009**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)\* garantit ses quads Can-Am année-modèle 2009 neufs et non utilisés vendus par des distributeurs/concessionnaires BRP autorisés («Distributeurs/Concessionnaires») dans les états membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé au moment de la livraison du quad Can-Am 2009 bénéficient de la même garantie que le quad.

La présente garantie limitée s'annule si:

1. Le quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. Une modification du quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

### **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- L'ingestion de neige ou d'eau dans le moteur;
- Les dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes:

1. La date de livraison au premier acheteur au détail ou;
2. La date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou de location.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont remplies:

- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le quad Can-Am 2009 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le quad Can-Am 2009 doit être achetée dans l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des

pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du quad au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le quad se trouve en dehors de l'EEE, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a acceptée le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe support à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgium

Tel.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente  
Ahjotie 30  
Fin-96320 Rovaniemi  
Finland  
Tel.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe support à la clientèle  
75, rue J.A. Bombardier  
Sherbrooke (Québec) J1L 1W3  
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

**CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE**

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
  - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait

donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2008 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

## **RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS**

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

### **DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP**

Service de la garantie  
Chemin de Messidor 5-7  
1006 Lausanne Suisse  
Télécopieur: + 41213187801

---

## CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- en postant l'une des cartes (ci-dessous)
- en prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**VÉHICULES VOLÉS:** Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

### DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie  
Chemin de Messidor 5-7  
1006 Lausanne  
Suisse





NUMÉRO DE MODÈLE  
DU VTT \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU VÉHICULE (N.I.V.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU MOTEUR (N.I.M.) \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration  
de la garantie \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A21L

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le quad pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:



## AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



## AVERTISSEMENT

**LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.** Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles que les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

**DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES** pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE,** sauf sur de courtes distances à basse vitesse et pour se déplacer d'un sentier hors piste à un autre.
- **RESPECTEZ TOUJOURS LE CODE DE LA ROUTE** lorsque vous conduisez le véhicule sur une voie publique, même s'il s'agit d'une route de terre ou de gravier.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience. La vitesse maximale autorisée pour ce véhicule est 65 km/h (40 MPH).
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

219 701 369

CA

OPERATOR'S GUIDE, DS 450, DS 450 X / FRENCH  
GUIDE DU CONDUCTEUR, DS 450, DS 450 X / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.

